



Institut National de la Statistique et des Études Économiques



INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES



Instructions aux enquêteurs

Enquête ERFI « Etude des relations familiales et intergénérationnelles »
Version française de l'enquête GGS « Generations and Gender Survey »

Questionnaire de la première interrogation / automne 2005

Document réalisé en août 2005 par Arnaud Régnier-Loilier (INED)

133 boulevard Davout
75980 PARIS Cedex 20 – France
arnaud.regnier-loilier@ined.fr
33 (0)1.56.06.20.71

Sommaire

I. PRESENTATION GENERALE DE L'ENQUETE	5
1. Présentation et objectifs	5
<i>L'enjeu : comprendre la singularité démographique de la France en Europe</i>	
<i>Un cadre international : le projet GGS (Generations and Gender Surveys)</i>	
<i>La version française de l'enquête GGS : « Etude des relations familiales et intergénérationnelles »</i>	
2. Champ de l'étude et mode de sélection du répondant	8
<i>Le champ de l'étude</i>	
<i>La procédure de sélection du répondant</i>	
<i>Le mode de passation des entretiens</i>	
3. Les différentes parties du questionnaire	10
4. Présentation des documents de l'enquête	12
<i>Les outils pour l'entretien</i>	
<i>La documentation de l'enquête</i>	
II. DEUX PARTICULARITES POUR CETTE ENQUETE : « FICHE DE SUIVI » ET « DEMANDE D'AUTORISATION EXPRESS »	15
1. Première interrogation d'une enquête panel : la « fiche de suivi »	15
2. Deux questions dites sensibles : la « demande d'autorisation express »	16
III. LE QUESTIONNAIRE SOUS CAPI	17
1. Comment se repérer dans le questionnaire : les titres et sous-titres des parties	17
2. La logique de mise en forme du questionnaire	18
3. Questions à choix unique, questions à choix multiple	20
4. Liste des items et « ascenseurs »	21
5. Filtrage et paramétrage des questions automatiques	22
IV. INSTRUCTIONS DE SAISIE – QUESTIONS RECURRENTES	23
1. La datation des événements	23
2. La fréquence des événements	25
3. La saisie des montants	26
4. La saisie des durées (heures et minutes)	27
5. Evaluation de certaines situations (notation de 0 à 10)	29
6. Des questions sur les intentions « dans les 3 ans »	29
7. L'opinion de l'entourage	30
8. Indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien	31
9. Nationalité	32
10. Penser à sauvegarder régulièrement les données	33
V. INSTRUCTIONS ET DEFINITIONS – QUESTIONS PARTICULIERES, AU FIL DU QUESTIONNAIRE	35
1. Ménage	35
<i>Membres du ménage : une définition spécifique à « ERFI »</i>	
<i>Lieu de naissance du répondant</i>	
<i>Nombre de pièces du logement</i>	
<i>Situation des personnes : congé parental, congé de paternité, congé de maternité</i>	
<i>Etudes, formations</i>	
<i>Diplôme, niveau d'études</i>	

2. Enfants	37
<i>Les modes de garde des enfants</i>	
<i>Description des enfants « cohabitants »</i>	
<i>Descriptions des enfants « non cohabitants », « décédés », « placés ou accueillis » et « beaux-enfants »</i>	
<i>Compteur automatique du nombre d'enfants du répondant</i>	
3. Conjoints	38
<i>Conjoint, partenaire, mari, femme</i>	
<i>Relation amoureuse stable</i>	
<i>Histoire conjugale</i>	
<i>Pension alimentaire</i>	
<i>Prestations compensatoires</i>	
4. Organisation du ménage et caractéristiques du couple	40
<i>Les tâches domestiques</i>	
<i>L'aide reçue pour la réalisation des tâches domestiques</i>	
<i>Accords et désaccords entre conjoints</i>	
5. Fécondité	41
<i>Utilisation et motif d'utilisation de la contraception</i>	
<i>Les méthodes contraceptives</i>	
<i>Les raisons de cesser la contraception</i>	
<i>Les méthodes d'aide à la procréation</i>	
<i>Intentions d'adopter un enfant dans les trois ans</i>	
6. Parents et foyer parental	44
<i>Nombre de frères et sœurs du répondant</i>	
<i>Codage de la profession des parents</i>	
<i>Vivre séparément de ses parents</i>	
7. Santé et bien-être	44
<i>Maladie chronique</i>	
<i>Recevoir ou donner de l'aide pour « l'entretien personnel »</i>	
<i>Parler de sa vie à quelqu'un</i>	
<i>Bien-être et moral</i>	
8. Activité et revenus de l'enquêté	45
<i>Date au premier emploi</i>	
<i>Description de l'entreprise, etc.</i>	
<i>Codage de la profession</i>	
<i>Congé de maternité, de paternité et parental</i>	
9. Activité et revenus du conjoint	46
<i>BUG informatique lors de la description des revenus du conjoint</i>	
10. Biens du ménage	47
<i>Micro-ordinateur</i>	
<i>« Impossibilité de payer une échéance »</i>	
<i>Possibilité de mettre de l'argent de côté</i>	
<i>Aide sociale sous forme non financière</i>	
<i>Revenus totaux du ménage</i>	
<i>Transferts d'argent et héritage</i>	
11. Valeurs et attitudes	48
<i>Principe général</i>	
12. Fin de l'enquête	48
<i>Envoi des résultats de cette étude</i>	
<i>Acceptation d'être interrogé de nouveau dans trois ans</i>	
<i>Autorisation express</i>	
VI. MISE EN GARDE PARTICULIERE : PERSISTANCE D'UN BUG INFORMATIQUE	51
<hr/>	
ANNEXES	53
<hr/>	
1. Fiche de suivi	53
2. Demande d'autorisation express	55
3. Lettre-avis et brochure de présentation de l'enquête	56

I. Présentation générale de l'enquête

1. Présentation et objectifs

L'enjeu : comprendre la singularité démographique de la France en Europe

En matière démographique, la France partage avec le reste de l'Europe des traits communs, comme le vieillissement de la population (dû surtout à l'allongement de la vie), mais se détache aussi par des comportements singuliers : un surcroît de naissances sur les décès qui représente les trois quarts de l'excédent naturel européen, une croissance annuelle due seulement pour un tiers à l'immigration (alors que la plupart des pays voisins ne croissent que par elle), un taux de fécondité proche du seuil de remplacement, une transition vers la vie adulte et un calendrier familial de plus en plus tardifs (les Françaises ont en moyenne leur premier enfant avant 30 ans et le second après), des taux de cohabitation et de fécondité hors mariage proches des niveaux scandinaves et très supérieurs à ceux de l'Europe méditerranéenne, tandis que l'activité salariée des femmes reste relativement élevée eu égard au nombre d'enfants. Ces singularités attirent de plus en plus l'attention des chercheurs et des décideurs étrangers sur le cas français.

Il reste qu'elles demeurent difficiles à expliquer. Certes, la France pratique de longue date une politique d'aide à la famille fondée sur un système d'indemnités, d'allocations et d'allègements fiscaux, sans compter la mise à disposition précoce d'un bien public : l'école pré-élémentaire, fréquentée (c'est le record mondial) par 100 % des enfants de 3 ans et 35 % des enfants de 2 ans. Mais, si l'on connaît les effets redistributifs de ces mesures, il est plus difficile de démontrer leur effet sur la fécondité. Au-delà des montants alloués, la comparaison internationale doit mesurer le poids respectif de la famille, de l'État et du marché dans les domaines-clefs : l'émancipation des jeunes et leur transition à l'âge adulte ; la couverture du risque maternité-enfance-famille par la protection sociale et son adaptation à la diversité des publics ; les modes de garde ; les transferts monétaires et non monétaires entre générations. Il faut mesurer aussi la sensibilité des projets d'union et de fécondité à une série de facteurs : chômage et précarité, état de santé, partage des activités domestiques et professionnelles entre conjoints, prégnance du familialisme (faut-il être marié pour avoir des enfants et rester à la maison pour les élever ?). Plus généralement, il faut tester l'hypothèse selon laquelle les basses fécondités en Europe sont liées à la rigidité des structures familiales qui entrave l'engagement des individus dans des projets de long terme, rigidité inscrite dans les dispositions juridiques et les systèmes de valeurs. Faute d'une source unique intégrant tous ces aspects, les travaux français restent partiels et dispersés.

Un cadre international : le projet GGS (Generations and Gender Surveys)

Pour avancer dans l'analyse du cas français dans le contexte international, il est nécessaire d'innover dans trois directions : le recours à des données individuelles de type longitudinal qui permettent de débrouiller le sens des causalités ; la combinaison rigoureuse de données individuelles et de données contextuelles dans le cadre d'une analyse multi-niveaux ; et la mise en place de comparaisons internationales aussi harmonisées que possible, aussi bien dans la construction des données que dans leur exploitation.

Ces trois idées-force ont présidé au lancement du programme GGP (« Generations and Gender Programme ») lancé en 2000 par la Commission européenne de l'ONU pour l'Europe (UNECE), à travers son unité spécialisée, la Population Activities Unit (PAU). Les principaux instituts européens de démographie et plusieurs offices statistiques ont répondu à l'appel de l'UNECE-PAU en faveur d'un programme international d'enquêtes longitudinales, dit GGS (pour Generations and Gender Surveys). Complété par des données contextuelles sur les situations socio-économiques et les politiques sociales et familiales de chacun des pays participants, l'ensemble compose le Programme Genre et générations (GGP). Le consortium comprend, outre les chercheurs de l'INED, des équipes pluridisciplinaires appartenant aux instituts de démographie allemand (Max-Planck), néerlandais (NIDI), hongrois (DRI) et italien (Université La Sapienza), avec l'appui des méthodologues de la division sociale de Statistique-Canada.

Pour répondre aux problématiques soulevées au niveau international, ces différentes équipes ont rédigé et mis en place un questionnaire de référence en anglais. Charge à chacun des pays désireux de participer à ce programme d'enquêtes de traduire dans sa langue ce questionnaire, tout en restant le plus fidèle possible aux formulations initiales des questions afin de garantir la comparabilité internationale. Plusieurs pays ont d'ores et déjà réalisé la première vague de l'enquête (Italie, Hongrie, Bulgarie, Russie, Japon) ou l'ont programmée pour 2005 ou 2006 (Allemagne, Belgique, Pologne, Slovaquie, Géorgie, Australie).

La version française de l'enquête GGS : « Etude des relations familiales et intergénérationnelles »

La France, représentée par l'INED, l'Institut National d'Etudes Démographiques (voir encadré 1 p. 7) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (l'INSEE), réalise aujourd'hui la première vague de cette enquête, renommée pour la version française « Etude des relations familiales et intergénérationnelles » (désignée ci-après par « enquête ERFI »). Le questionnaire international a été traduit en français en 2003 et testé à trois reprises : en mars 2003 sous forme « papier » et, en décembre 2003 et avril 2004, sous « Capi¹ ». Ces tests ont permis d'ajuster au mieux le questionnaire de référence au cas français, dans le respect de la comparabilité internationale : afin de rester comparable avec les autres pays participants, il importait de conserver les mêmes questions et les mêmes items, avec des formulations aussi fidèles que possibles. Ces tests ont par ailleurs montré que l'enquête était très bien accueillie par les enquêtés (qui acceptent volontiers la perspective d'être réinterrogés en 2008) et par les enquêteurs. L'instance qui valide les projets d'enquête de la statistique publique en France, le Conseil national de l'information statistique (Cnis), a par ailleurs accordé au questionnaire français le « label d'intérêt général et de qualité statistique ». L'enquête n'a pas de caractère « obligatoire ».

A ce jour, l'enquête française est financée par l'INED, les directions des études du ministère du Travail et de la Santé (DARES et DREES), les Caisses nationales d'allocations familiales et d'assurance vieillesse (CNAF et CNAV) et le Conseil national d'orientation des retraites (COR).

¹ Computer assisted personal interviewing.

Encadré 1. Qu'est ce que l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) ?

L'INED est un organisme public de recherche fondé en 1945. Il a pour mission d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects (conjoncturel, socio-économique, historique, médicale, etc.) et d'assurer la diffusion des connaissances démographiques auprès des décideurs politiques et du grand public. L'INED est notamment chargé d'élaborer le « rapport annuel sur la situation démographique de la France ».

Les sources principales de l'INED sont les données des recensements de la population et de l'état civil collectées et mises en forme par l'INSEE, mais aussi d'enquêtes spécialisées comme l'enquête « Etude des relations familiales et intergénérationnelles ».

L'INED regroupe 160 salariés, dont 60 chercheurs. Il publie divers ouvrages et une revue scientifique, *Population* (en français et en anglais) ainsi qu'un bulletin mensuel, *Population & Sociétés*.

2. Champ de l'étude et mode de sélection du répondant

Le champ de l'étude

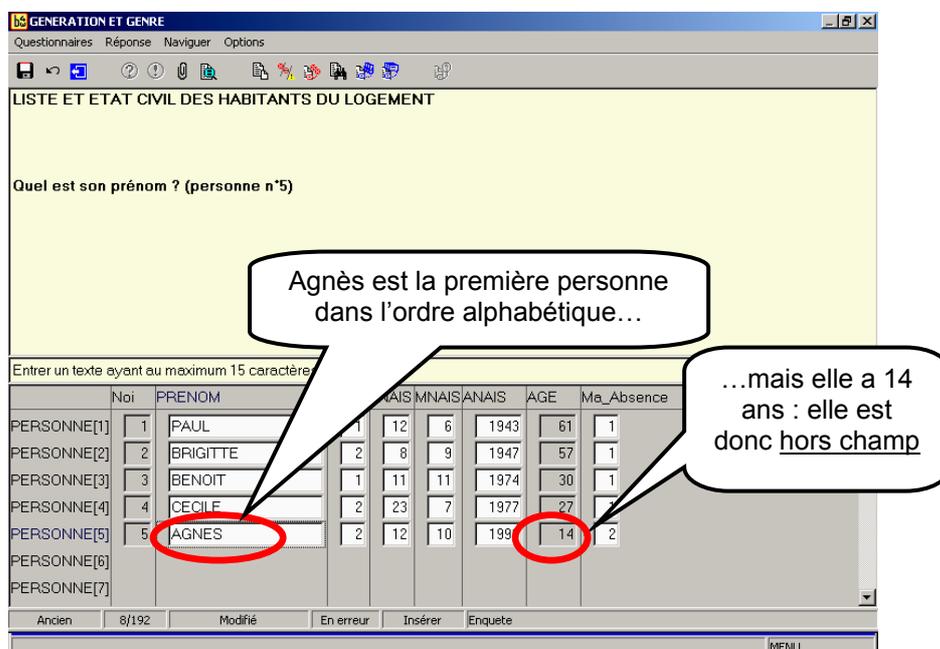
L'enquête s'adresse aux *ménages ordinaires* comportant au moins un adulte âgé de 18 à 79 ans inclus (âge au 31/12/2005)². Dans la mesure où l'une des thématiques centrales de l'enquête est la notion de « genre », il importe d'interroger à la fois *des femmes et des hommes*. On s'intéresse aussi bien aux personnes qui vivent seules, en couple, avec ou sans enfant, avec ou sans leurs parents. Selon la complexité des situations et du nombre de personnes présentes dans le ménage, la durée d'entretien peut être assez variable (de trente-cinq minutes à une centaine de minutes, pour les extrêmes).

Au total, environ 10.000 entretiens seront réalisés en France métropolitaine. L'échantillon a été tiré de manière à être représentatif de la population française. Seules les résidences secondaires ont été sous-représentées lors du tirage.

Un seul entretien sera réalisé dans un même logement.

La procédure de sélection du répondant

La procédure de sélection du répondant parmi les membres du ménage est automatique sous Capi. Une fois que la liste des habitants réguliers du logement est établie³, Capi repère les personnes qui appartiennent au champ (18-79 ans au 31 décembre 2005). Parmi ces personnes, Capi sélectionne la 1^{ère} par ordre alphabétique des prénoms (voir illustration ci-après), et si ex-aequo, celle dont le prochain anniversaire est le plus proche de la date d'enquête.



LISTE ET ETAT CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

Quel est son prénom ? (personne n°5)

Entrer un texte ayant au maximum 15 caractères

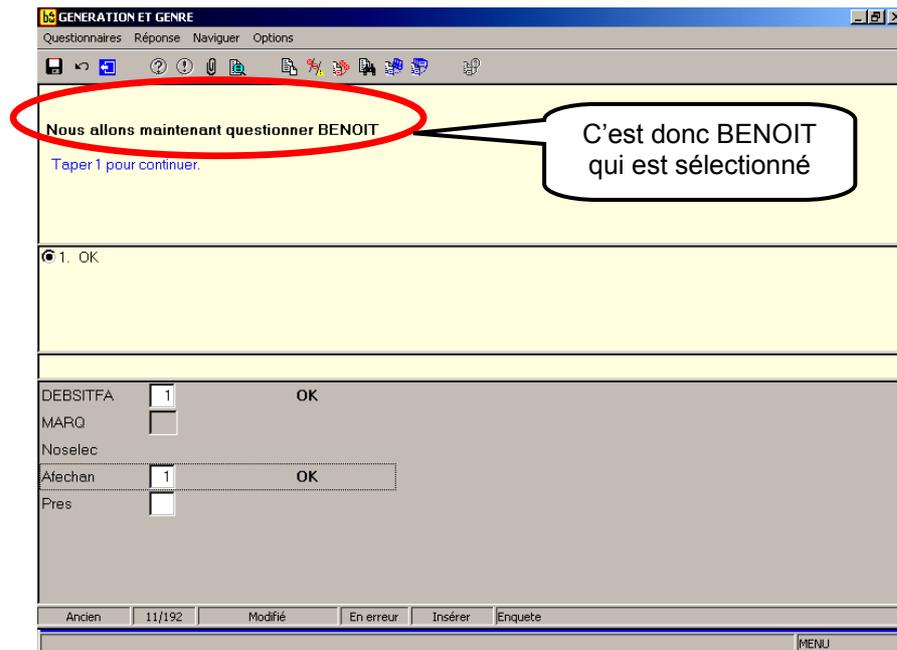
	Noi	PRENOM	MAIS	MNAIS	ANAIS	AGE	Ma_Absence	
PERSONNE[1]	1	PAUL	1	12	6	1943	61	1
PERSONNE[2]	2	BRIGITTE	2	8	9	1947	57	1
PERSONNE[3]	3	BENOIT	1	11	11	1974	30	1
PERSONNE[4]	4	CECILE	2	23	7	1977	27	2
PERSONNE[5]	5	AGNES	2	12	10	199	14	2
PERSONNE[6]								
PERSONNE[7]								

Agnès est la première personne dans l'ordre alphabétique...

...mais elle a 14 ans : elle est donc hors champ

² Il se peut donc qu'une personne âgée de 17 ans au moment de l'enquête soit sélectionnée.

³ Voir la définition des « membres des ménages », différente de celle du tronc commun des enquêtes ménages en raison de la contrainte de comparaison internationale (Cf. p. 35).



Cette procédure de sélection par le prénom facilite, dans certains cas, la prise de contact et de rendez-vous dans la mesure où vous pouvez facilement déterminer, dès l'approche, qui sera interrogé dans le ménage, en demandant simplement les prénoms des membres du ménage âgés de 18 à 79 ans.

Attention cependant lors du remplissage du tableau de composition du ménage : Capi considère qu'un blanc avant le prénom est prioritaire sur toutes les autres lettres de l'alphabet. Vous devez donc impérativement vous assurer qu'il n'y a pas de blanc avant l'écriture du prénom afin que Capi sélectionne bien la personne avec qui vous avez pris rendez-vous.

Le mode de passation des entretiens

Afin d'uniformiser au mieux la collecte des données et afin que les réponses proposées soient le moins possible biaisées, il est recommandé que l'entretien se déroule *en face-à-face sans autre personne*.

L'enquête a obtenu le « label d'intérêt général » mais n'est pas « obligatoire ».

3. Les différentes parties du questionnaire

Selon la composition du ménage et les caractéristiques de la personne sélectionnée, le questionnaire diffère. Certaines parties ne concernent que les personnes qui ont un conjoint cohabitant, d'autres sont réservées aux personnes qui ont un conjoint non cohabitant, d'autres encore à celles qui n'ont pas de conjoint (pour ne prendre que l'exemple de la situation de couple. Il en est de même selon la présence d'enfants dans le ménage, etc.). Le filtrage est automatique dans Capi.

Le questionnaire se décompose en 11 parties thématiques. En voici le sommaire général avec les principaux filtrages des parties. Bien d'autres questions sont filtrées à l'intérieur même des sections.

0. FA : Fiche-adresse	<i>→ Partie posée à tout le monde</i>
1. MÉNAGE	<i>→ Partie posée à tout le monde</i>
A. Composition du ménage	
B. Unité d'habitation	
C. Études	
2. ENFANTS	<i>→ Partie posée à certains</i>
A. Garde des enfants	<i>→ A ceux qui ont des enfants de plus de 14 ans dans le ménage</i>
B. Enfants non-cohabitants	<i>→ A ceux qui ont des enfants non cohabitants</i>
C. Beaux-enfants	<i>→ A ceux qui ont un conjoint qui a déjà eu des enfants</i>
D. Petits-enfants	<i>→ A ceux qui ont des enfants de plus de 16 ans</i>
3. CONJOINTS	<i>→ Partie posée à certains</i>
A. Conjoint actuel cohabitant	<i>→ A ceux qui vivent avec un conjoint</i>
B. Conjoint actuel non-cohabitant	<i>→ A ceux qui ont un conjoint avec qui ils ne vivent pas</i>
C. Intentions de former une union	<i>→ A ceux qui n'ont pas de « relation amoureuse stable »</i>
D. Histoire du couple	<i>→ A ceux qui ont déjà vécu en couple sous le même toit pendant 3 mois de suite</i>
E. Pension alimentaire	<i>→ A ceux qui ont eu un enfant avec un ancien conjoint</i>
F. Prestation compensatoire	<i>→ A ceux qui ont déjà vécu en couple (avant leur relation actuelle)</i>
4. ORGANISATION DU MENAGE ET CARACTERISTIQUES DU COUPLE	<i>Partie posée à certains</i>
A. Organisation du ménage	<i>→ A ceux qui ont un conjoint cohabitant</i>
B. Prise de décisions	<i>→ A ceux qui ont un conjoint cohabitant</i>
C. Caractéristiques du couple	<i>→ A ceux qui ont un conjoint cohabitant ou non cohabitant</i>
5. FECONDITE	<i>Partie posée aux femmes de moins de 50 ans, aux hommes dont la conjointe a moins de 50 ans, aux hommes seuls de moins de 50 ans</i>
A. Grossesse en cours	<i>→ A ceux qui attendent un enfant</i>
B. Fertilité	<i>→ A ceux qui n'attendent pas d'enfant</i>
C. Intentions de fécondité	<i>→ A toutes les personnes du champ « fécondité »</i>

6. PARENTS ET FOYER PARENTAL*→ Partie posée à certains*

- A. Questions à ceux qui vivent avec leur père biologique, mais pas leur mère biologique
- B. Questions à ceux qui vivent avec leur mère biologique, mais pas leur père biologique
- C. Questions à ceux qui ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques
- E. Nationalité des parents, fratrie, grands-parents
- F. Foyer parental durant l'enfance
- G. Intentions de quitter le foyer parental

*→ A ceux qui vivent avec leurs parents***7. SANTE ET BIEN-ETRE***→ Partie posée à tout le monde*

- A. Santé en général
- B. Entretien personnel
- C. Soutien psychologique
- E. Bien-être

8. ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUETE*→ Partie posée à certains*

- A. Questions à ceux qui sont en congé de maternité ou parental
- B. Questions aux demandeurs d'emploi
- C. Questions aux étudiants
- D. Questions aux retraités
- E. Questions à ceux qui sont en congé maladie longue durée ou en incapacité permanente
- F. Questions à ceux qui restent au foyer
- G. Emploi précédent
- H. Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé maternité / paternité / parental
- I. Activité complémentaire
- J. Revenus

*→ A tout le monde***9. ACTIVITE ET REVENUS DU CONJOINT***→ Partie posée à ceux qui ont un conjoint
cohabitant ou non selon la situation du conjoint*

- A. Questions à ceux dont le conjoint est en congé de maternité ou parental
- B. Questions à ceux dont le conjoint est demandeur d'emploi
- C. Questions à ceux dont le conjoint est étudiant
- D. Questions à ceux dont le conjoint est retraité
- E. Questions à ceux dont le conjoint est en congé maladie longue durée ou en incapacité permanente
- F. Questions à ceux dont le conjoint reste au foyer
- G. Emploi précédent
- H. Questions à ceux dont le conjoint travaille ou est en congé maternité / paternité / parental
- I. Activité complémentaire
- J. Revenus

10. BIENS DU MENAGE, REVENUS ET HERITAGES *→ Partie posée à tout le monde*

- A. Biens du ménage et difficultés économiques
- B. Revenus provenant d'autres sources que l'emploi
- C. Revenus totaux du ménage
- D. Transferts d'argent et héritage

11. VALEURS ET ATTITUDES*→ Partie posée à tout le monde***12. FIN DE L'ENQUETE***→ Partie posée à tout le monde*

4. Présentation des documents de l'enquête

Les outils pour l'entretien

Les instructions aux enquêteurs

Vous les avez en main ! Il est important de les lire complètement avant de commencer le terrain, puis de les consulter à nouveau pour toute question générale concernant l'enquête ou pour la définition de certains termes. Par ailleurs, certaines questions sont issues du « Tronc commun des ménages ». Vous devez, pour ces questions, vous référer aux instructions habituelles⁴. **ATTENTION cependant** : la définition même du *ménage* n'est pas exactement la même que celle habituellement retenue dans les enquêtes de l'INSEE (Voir détails page 35).

Cartes codes (fiches)

Pour certaines questions, des « cartes de codages » présentées sous la forme d'un livret permettent aux enquêtés d'avoir sous les yeux les choix des réponses qui leurs sont proposées. Vous devez cependant lire à voix haute les modalités de réponses possibles, sauf situations particulières⁵.

Dans le questionnaire Capi, une instruction en bleu vous indiquera à chaque fois que vous devez présenter une fiche (« Montrer la fiche n°XX "*titre de la fiche*" »). Les fiches sont toutes numérotées mais leur usage n'est pas forcément ordonné. En effet, une même fiche peut être mobilisée à plusieurs endroits du questionnaire. Par ailleurs, certaines fiches correspondent à des questions qui ne sont pas systématiquement posées.

Attention : les numéros de fiches ne se suivent pas toujours (les cartes n°19 et 20 n'existent plus) et du coup ne correspondent pas toujours aux numéros de page (à partir de la page 18, n° de carte et n° de page ne correspondent plus). En effet, certaines fiches ont été supprimées très peu de temps avant la collecte. Pour éviter des erreurs dans l'appel des fiches sous Capi, les numéros initiaux ont été conservés.

Fiche de suivi

Lire attentivement les instructions concernant le remplissage de la fiche de suivi dans la partie « II. Deux particularités pour cette enquête : "fiche de suivi" et "demande d'autorisation express" », page 15.

La « fiche de suivi » est reproduite en annexe de ce document, p. 53.

Fiche de demande d'autorisation express

Lire attentivement les instructions concernant le remplissage de la fiche de demande d'autorisation express dans la partie « II. Deux particularités pour cette enquête », page 16.

La fiche de « demande d'autorisation express » est reproduite en annexe de ce document, p. 55.

⁴ Voir l'*instruction générale de collecte*, INSEE.

⁵ Par exemple, une fiche présente les différentes méthodes contraceptives. Si vous n'êtes pas seul avec l'enquêté et que vous jugez la situation embarrassante, vous pouvez ne pas lire à voix haute les réponses possibles et lui demander de vous donner le ou les numéros qui correspondent à sa réponse. Néanmoins, dans tous les cas, vous devez insister auprès de l'enquêté pour qu'il lise bien toutes les modalités de réponses possibles.

Population et Sociétés et stylo « INED »

Il s'agit de « cadeaux » à remettre systématiquement au répondant. L'exemplaire de *Population & Sociétés* (4 pages) donne un exemple de l'usage qui est fait des enquêtes. Pas de données individuelles mais des statistiques générales.

La documentation de l'enquête

La lettre-avis

Comme habituellement, ce document doit être envoyé à chaque ménage pour l'informer qu'il va être contacté par un enquêteur de l'INSEE pour répondre à une enquête statistique sur l'« Etude des relations familiales et intergénérationnelles ». Cette lettre est accompagnée de la plaquette de présentation de l'enquête (Cf. ci-dessous).

Cette lettre est reproduite en annexe de ce document, p. 56.

La plaquette de présentation de l'enquête

Ce document doit être envoyé à chaque ménage sélectionné, en accompagnement de la lettre-avis. Il présente l'INED et l'INSEE et contient un argumentaire pour justifier l'intérêt de l'enquête, quelle que soit la situation familiale du ménage. Pour plus d'information, l'enquêté pourra consulter le site Internet présentant l'enquête (<http://www-erfi.ined.fr>), ou s'adresser à l'INSEE de sa région.

Les fiches-adresses

Les fiches-adresses seront à remettre à l'INSEE après la collecte.

Pour le suivi du panel, l'INED n'aura pas accès aux FA mais uniquement aux « fiches de suivi ». Il faudra donc impérativement :

- vous assurer que pour un ménage donné *le numéro de FA est identique à celui qui figure en en-tête de la fiche de suivi* ;
- remplir de manière *lisible et complète* les fiches de suivi.

Pour le remplissage des « fiches de suivi », lire attentivement les instructions qui figurent page 15.

II. Deux particularités pour cette enquête : « fiches de suivi » et « demande d'autorisation express »

1. Première interrogation d'une enquête panel : la « fiche de suivi »

L'enquête « ERFI » est un panel. Il s'agit en 2005 de la première vague. Une seconde interrogation est prévue dans trois ans, en 2008. On demande donc en fin de questionnaire si le répondant accepterait qu'on prenne de nouveau contact avec lui dans trois ans.

Par ailleurs, on lui demande s'il souhaiterait recevoir les premiers résultats de cette recherche.

Ainsi, en cas de réponse favorable à l'une de ces deux perspectives (réinterrogation, envoi des premiers résultats), vous aurez à remplir une « fiche de suivi ».

Quelques *recommandations essentielles*. Vous devez :

- indiquer au répondant que *ses coordonnées ne seront utilisées que pour prendre de nouveau contact avec lui dans trois ans*, mais qu'il n'aura alors *aucune obligation* de répondre à la seconde interrogation. Il ne s'agit pas d'un engagement mais d'un accord de principe d'être contacté de nouveau par l'INED et l'INSEE ;
- indiquer au répondant que *ses coordonnées ne seront transmises à aucun tiers* (ni personnes, ni autre organisme public, ni organisme privé) ;
- vous assurer que *le numéro de la fiche de suivi correspond bien au numéro de la fiche adresse du répondant* ;
- *écrire aussi lisiblement que possible* ;
- *compléter entièrement les champs* « nom, prénom, adresse complète (ville, code postal complet), numéro de téléphone complet (y compris l'indicatif de la région). En effet, l'INED qui assurera le suivi des personnes (mise à jour des changements d'adresses, etc.) et l'envoi des résultats ne disposera pas des fiches-adresse dont vous disposez à ce jour (ces fiches-adresse seront restituées à l'INSEE et il n'y aura aucun lien possible entre ces fiches et les fiches de suivi) ;
- *convaincre le répondant qu'il est très important d'obtenir les coordonnées complètes d'au moins une « personne-relais »* et, de préférence, de deux personnes-relais. En effet, l'expérience des enquêtes montre que même si une personne n'a pas l'intention de déménager dans les trois ans, dans un nombre important de cas, on ne parvient pas à la retrouver. Il est donc essentiel de disposer des coordonnées de personnes proches du répondant (parents, enfants, amis proches, etc.), même s'ils vivent dans la même ville. Vous devez donc essayer de convaincre le répondant de l'importance de disposer de ces coordonnées en lui indiquant bien que :
 1. ces adresses ne seront transmises à aucun tiers, ni organismes publics ou privés ;
 2. ces personnes ne seront contactées que si l'on ne parvient pas à retrouver l'enquêté.

La « fiche de suivi » complète est reproduite en annexe de ce document, p. 53.

2. Deux questions dites sensibles : la « demande d'autorisation express »

L'enquête « ERFI » comporte deux questions dites « sensibles » au sens légal du terme. On demande dans certains cas si le répondant est *pacsé*⁶ et, de manière systématique, la *religion*⁷ du répondant.

Les tests ont démontré que ces questions ne posent pas problème, ni pour l'enquêté, ni pour l'enquêteur. Par ailleurs, l'enquêté peut pour ces questions ne pas répondre (« refus » accepté pour la question portant sur le Pacs et réponse « Ne souhaite pas répondre » proposée en première modalité pour la question portant sur la religion). Néanmoins, et bien que les questionnaires soient strictement anonymes, la loi oblige à demander en fin d'entretien au répondant (s'il a répondu à l'une et/ou l'autre de ces questions) s'il accepte qu'on enregistre ses réponses.

La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) veille à ce que l'on ne puisse pas poser n'importe quelle question dans les enquêtes, en vertu de l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés⁸. Elle a cependant estimé que ces deux questions étaient importantes compte tenu de l'objet de l'étude et que les garanties de confidentialité étaient réunies pour que l'on puisse les poser dans cette enquête.

Si après avoir rappelé au répondant que ses réponses étaient strictement anonymes et protégées par le secret statistique il refuse que l'on enregistre ses réponses (cas très rare), vous devez alors lui indiquer qu'elles seront effacées immédiatement après la collecte, de manière automatique, anonyme et définitive par l'INSEE.

Dans le cas contraire, s'il accepte que ses réponses soient enregistrées (dans la très grande majorité des cas), vous devez alors :

- lui *faire dater et signer* la fiche de « demande d'autorisation express »
- indiquer en en-tête le numéro de la fiche-adresse du ménage enquêté.

La fiche de « demande d'autorisation express » est reproduite en annexe de ce document, p. 55.

⁶ La question est : « Etes-vous / Etiez-vous pacsé ? Refus – Oui – Non ».

⁷ La question est : « Quelle est votre religion d'origine / actuelle ? Ne souhaite pas répondre – Catholique – Protestante – Orthodoxe – Musulmane – Juive – Bouddhiste – Hindouiste – Autre – Aucune ».

⁸ extrait de l'article 8 : I. - Il est interdit de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci.

« II. - Dans la mesure où la finalité du traitement l'exige pour certaines catégories de données, ne sont pas soumis à l'interdiction prévue au I :

« 1- Les traitements pour lesquels la personne concernée a donné son consentement exprès, sauf dans le cas où la loi prévoit que l'interdiction visée au I ne peut être levée par le consentement de la personne concernée ;

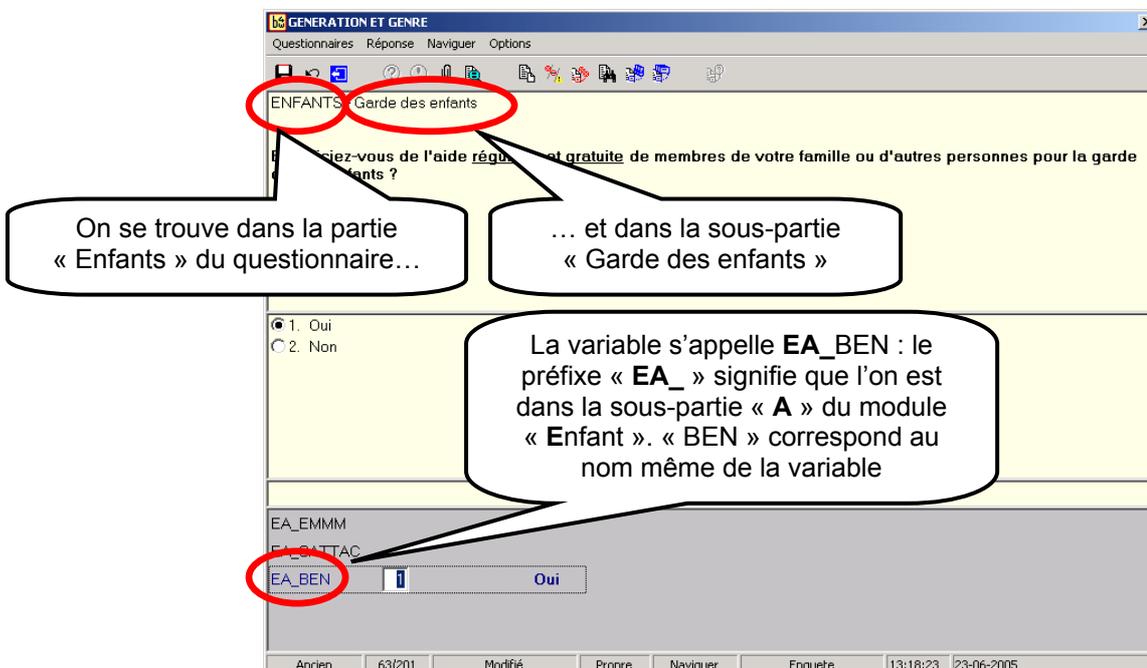
III. Le questionnaire sous Capi

Le questionnaire « ERFI » se déroule sous Capi. Sa présentation est « classique » et conforme aux enquêtes habituellement réalisées de cette manière. En voici cependant quelques rappels.

1. Comment se repérer dans le questionnaire : les titres et sous-titres des parties

On se repère facilement dans le questionnaire par les titres et sous-titres qui figurent en en-tête. Le titre de la partie dans laquelle on se situe est en MAJUSCULES, la sous-partie en minuscules (voir illustration). Il s'agit des titres et sous-titres du sommaire en page 10.

Vous pouvez également vous repérer grâce aux deux lettres de préfixage de chaque variable. La première lettre du préfixe reprend la première lettre du titre de la partie : ici, il s'agit de la partie « **E**nfant », la première lettre du préfixe est donc « **E** »⁹ ; le module « **G**arde des enfants » correspond à la première sous-partie de la partie « **E**nfants », à savoir la sous-partie numérotée « **A** » : la seconde lettre du préfixe est donc « **A** ». Le préfixe de chacune des variables de cette sous-partie est donc « **EA_** », « **E** » pour la partie « **E**nfants », « **A** » pour la sous-partie « **A** : **G**arde des enfants ». Les lettres qui suivent le préfixe correspondent au nom de la variable.



⁹ Seule la partie « **A**ctivité et **R**evenu du conjoint » est préfixée « **R** » et non « **A** », lettre déjà utilisée pour préfixer la partie « **A**ctivité et revenu du répondant ».

2. La logique de mise en forme du questionnaire

Le principe

Quatre typographies sont utilisées dans Capi pour la mise en forme du questionnaire :

- En noir, caractère gras : Il s'agit de la question à lire à l'enquêté

- En bleu : il s'agit d'instructions aux enquêteurs :

- soit on vous demande de présenter une carte de codage au répondant (*par exemple* « [Montrer la fiche 26 : VRAI – FAUX](#) »)
- soit on vous précise des instructions de saisies (*par exemple* « [Codez 0 pour "jamais"](#) »),
- soit on définit quelques termes où la manière de comprendre la question (*par exemple* « [On ne souhaite pas savoir si cette décision regarde les personnes de l'entourage mais si ces personnes ont un avis](#) »). Ce type d'instructions est assez fréquent au fil de ce questionnaire.

- En noir, caractère non gras : Il s'agit d'un rappel d'une partie d'une question que vous n'avez pas à répéter (voir illustrations ci-après)

- Les soulignements vous indiquent les termes sur lesquels vous devez insister

Illustration, exemple

The screenshot shows a Capi questionnaire window titled "GENERATION ET GENRE". The main content area displays a question in bold black text: "Même si vous considérez que c'est vous et un conjoint qui devez prendre la décision de vivre ensemble, certaines personnes peuvent avoir un avis à ce sujet. Dans quelle mesure les phrases suivantes sont-elles vraies ou fausses ?". Below the question, there are four lines of text: "Montrer la fiche 26 : VRAI - FAUX", "On ne souhaite pas savoir si cette décision regarde les personnes de l'entourage mais si ces personnes ont un avis.", and "Vos parents pensent qu'il faudrait que vous vous mettiez à vivre avec votre conjoint d'ici trois ans". The first line is underlined in blue, and the last line is underlined in red. Below the text is a list of radio button options: "1. Vrai", "2. Plutôt vrai", "3. Ni vrai ni faux", "4. Plutôt faux", "5. Faux", and "7. N'est pas concerné". At the bottom, there is a table with variables and their values: "CC_OPPAR" (Vrfa1), "CC_OPENF" (5, Vrfa5), "CC_OPFAM" (2, Vrfa2), and "CC_OPAMI" (2, Vrfa2). The status bar at the bottom shows "Ancien 93/201", "Modifié", "Propre", "Naviguer", "Enquete", "13:33:21", and "23-06-2005".

1. La question est en gras : vous devez la lire

2. Vous présentez alors la carte code n°26

3. Vous lisez la 1^{ère} proposition (en gras) en insistant sur « d'ici trois ans » (souligné)

4. Eventuellement, vous précisez à l'enquêteur le sens de la question

Vous devez suivre les étapes dans l'ordre indiqué, à savoir pour ce premier écran :

1. lire la question qui figure en noir, caractères gras : « **Même si vous considérez que c'est vous et votre conjoint qui devez prendre la décision de vivre ensemble, certaines personnes peuvent avoir un avis à ce sujet. Dans quelle mesure les phrases suivantes sont-elles vraies ou fausses ?** » ;

2. suivre l'instruction en bleu en présentant la carte de codage n°26 (« [Montrer la fiche 26 : VRAI – FAUX](#) ») ;

3. poser la suite de la question « **Vos enfants pensent qu'il faudrait que vous vous mettiez à vivre avec votre conjoint d'ici trois ans** », en insistant sur « d'ici trois ans ».

Si le répondant dit que cette décision ne regarde pas ses parents, vous pouvez préciser au répondant qu'« [on ne souhaite pas savoir si cette décision regarde ses parents mais s'ils ont un avis](#) ».

Une fois la réponse donnée, vous passez automatiquement à l'écran suivant :

1. Cette partie de la question n'est plus en gras : on ne la répète pas

2. Vous lisez la 2^e proposition (en gras) en insistant sur « d'ici trois ans » (souligné)

3. Eventuellement, vous précisez à l'enquêteur le sens de la question

CC_OPPAR	1	Vrfa1
CC_OPENF	5	Vrfa5
CC_OPFAM	2	Vrfa2
CC_OPAMI	2	Vrfa2

Cette fois-ci :

1. vous ne relisez pas la première partie de la question qui ne figure plus en caractères gras « **Même si vous considérez...** ». Elle est simplement rappelée à titre indicatif ;

2. vous ne lisez que la seconde partie de la question « **Vos enfants pensent qu'il faudrait que vous vous mettiez à vivre avec votre conjoint d'ici trois ans** », en insistant sur « d'ici trois ans ».

Si le répondant dit que cette décision ne regarde pas ses parents, vous pouvez lui préciser qu'« [on ne souhaite pas savoir si cette décision regarde ses enfants mais s'ils ont un avis](#) ».

3. Questions à choix unique, questions à choix multiple

Certaines questions impliquent une réponse unique parmi les modalités proposées, d'autres peuvent conduire le répondant à proposer plusieurs choix.

Questions à choix unique

Une question est à choix unique lorsque la liste des modalités est précédée d'un rond « ○ ». Une seule réponse est alors autorisée :

ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUÊTE - Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé de maternité / paternité / parental

Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux l'endroit où vous travaillez généralement ?

Les items sont précédés d'un « rond » : une seule réponse est possible

1 Un seul endroit, en dehors de la maison

2 A la maison

3 Une partie de la semaine à la maison et l'autre à un autre endroit

4 Dans plusieurs endroits, en dehors de la maison

AH_SUPH	AH_TP	1	TP1
AH_SUPA	AH_RAISTP		
Res	AH_NBHEU	35	
AH_PROD	AH_REGTR	1	RegT
Res	AH_LIEUTR	1	LieuT

Ancien 163/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:22:05 23-06-2005

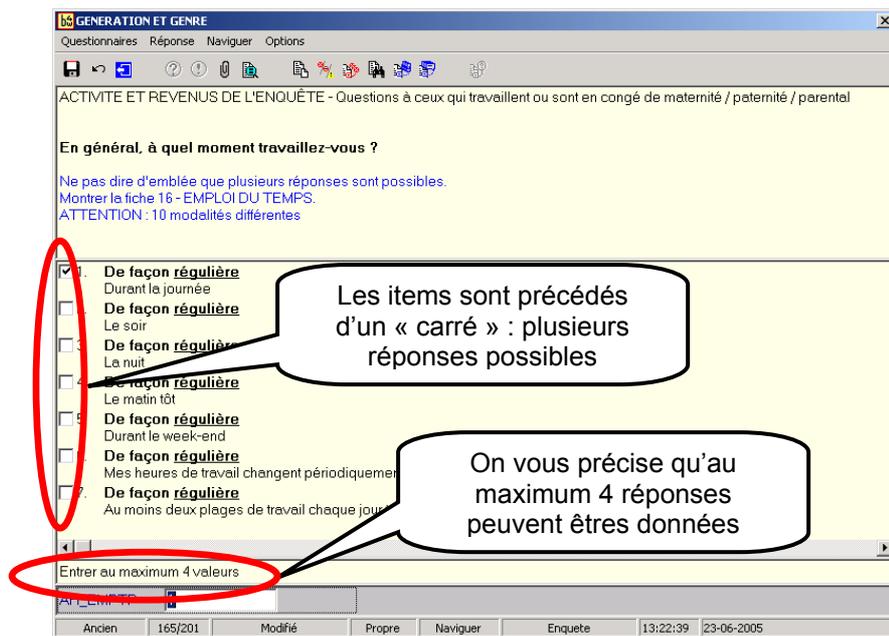
Questions à choix multiple

Une question est à choix multiple lorsque la liste des modalités est précédée d'un carré « □ ». Dans ce cas, une ou plusieurs réponses sont possibles. On vous précise alors combien de réponses sont possibles au maximum (dans l'illustration qui suit, « Entrer au maximum 4 valeurs »)¹⁰.

Pour la saisie, vous pouvez utiliser la souris en cliquant sur chacun des choix proposés par le répondant, ou taper le numéro de la première valeur proposée puis « barre d'espace », puis la seconde valeur proposée, puis « barre d'espace » et ainsi de suite. Si vous utilisez la « barre d'espace » comme séparateur, **ATTENTION lorsqu'il y a plus de 10 modalités** (notamment pour la liste des « prestataires et bénéficiaires » où l'on a 18 modalités) de ne pas saisir la réponse "12" (« 1 » puis « 2 ») au lieu des réponses "1" et "2" (« 1 » puis « barre d'espace » puis « 2 »). Vérifier systématiquement les réponses saisies dans la fenêtre de la variable.

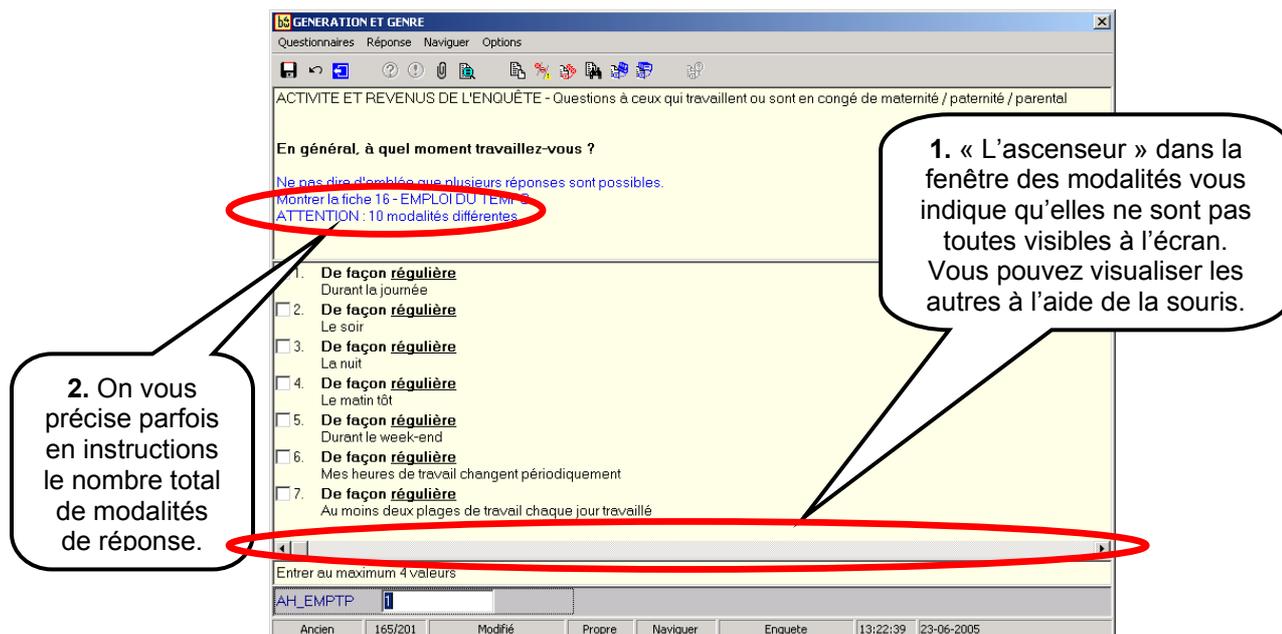
Pour les questions à choix multiple, *il ne s'agit pas de réponses ordonnées* (l'ordre de saisie n'a donc aucune importance).

¹⁰ Si le répondant en propose davantage, vous devez lui demander de proposer les réponses qui lui paraissent être les plus importantes pour lui (ici, par exemple, vous lui diriez « donnez-moi les 4 réponses qui reflètent le plus votre situation »).



4. Liste des items et « ascenseurs »

Il arrive sur certains écrans que toutes les modalités de réponses ne soient pas directement visibles (généralement, lorsque le nombre de modalités est important). Dans ce cas, un « ascenseur » apparaît dans la fenêtre comportant les modalités de réponses. A l'aide de la souris, vous pouvez alors visualiser les autres modalités.



5. Filtrage et paramétrage des questions automatiques

Capi présente l'avantage du filtrage automatique (selon les réponses proposées par le répondant, on va directement aux questions qui se rapportent à sa situation en sautant celles qui ne le concernent pas) et du paramétrage automatique (si un homme répond, les questions seront posées au masculin, si c'est une femme, au féminin).

Néanmoins, toutes les situations ne peuvent être prévues. Il peut arriver que des questions demeurent « hors sujet » par rapport à la situation de l'enquêté. Vous avez généralement la possibilité de saisir la modalité « non concerné ». Si tel n'est pas le cas, vous cochez alors l'icône  (« ne sait pas »).

De la même manière, il convient de rester vigilant par rapport au paramétrage automatique des questions en gardant bien en tête la situation de l'enquêté que vous êtes en train d'interroger. Vous aurez probablement dans certains cas à ajuster au mieux et dans l'instant certaines formulations (par exemple, si l'enquêté est un homme et qu'il décrit une période de vie en couple avec un autre homme, on parlera de « ...*début de cohabitation avec votre conjointe* » au lieu de « ...*avec votre conjoint* » ; autre exemple, si les parents du répondants sont décédés, assurez-vous que les questions alors posées sont à l'imparfait et non au présent, ou inversement).

IV. Instructions de saisie – questions récurrentes

Quelques questions à la saisie plus ou moins atypique reviennent de manière récurrente au fil de ce questionnaire. Elles sont présentées ci-après. Dans la partie V qui suit, d'autres instructions de saisie et des définitions seront proposées pour des questions particulières.

1. La datation des événements

L'un des objectifs de l'enquête « ERFI » est de collecter une biographie aussi précise que possible du répondant. On cherche ainsi à dater les principaux événements vécus par le répondant : date de naissance, date de fin d'études, d'obtention du diplôme, d'emménagement, de mise en couple, de mariage, de naissance des enfants, de rupture, de décès des parents, etc.

La datation précise de ces événements, *au mois près*, est extrêmement importante dans la mesure où chacun d'entre eux peut expliquer un comportement ou un choix de vie à un moment donné. Le *mois* est une donnée indispensable si l'on souhaite étudier la succession des événements biographiques et leur enchaînement. Par exemple, si une personne s'est mariée en 1999 et qu'elle a eu un enfant la même année, on ne saura dire si le mariage a précédé la conception de l'enfant ou s'il a été célébré suite à la conception. On ne sera donc pas en mesure d'interpréter le lien causal qu'il peut y avoir entre ces deux événements. En revanche, si l'on a le mois, on saura déterminer lequel de ces deux événements a précédé l'autre et, du même coup, interpréter plus justement le comportement des personnes interrogées. Ainsi, la datation de la plupart des événements se fera *au mois près*.

Les tests ont démontré qu'il était parfois difficile d'obtenir une information si précise, notamment pour les événements les plus anciens et qui ne sont pas remémorés annuellement par des « anniversaires » (à la différence d'un mariage, d'une naissance, d'un décès). Néanmoins, il est très important d'obtenir une information aussi précise que possible.

Lorsque le répondant a des difficultés à se souvenir du mois, il se rappelle en revanche assez bien de la saison à laquelle s'est produit l'événement. Dès lors que le répondant ne sera pas en mesure de donner un mois précis, *il est très important que vous essayez d'obtenir une saison*. Les codes vous sont rappelés systématiquement en instructions (en bleu dans Capi). Ce sont les suivants :

De 1 à 12 : mois de l'événement
13 = hiver
14 = printemps
15 = été
16 = automne

Si toutefois le répondant vous donne une saison mais que la procédure de saisie de la *saison* n'est pas active pour une question¹¹ (c'est-à-dire si vous ne pouvez pas saisir une valeur supérieur à 12), codez alors « 2 » pour « hiver », « 5 » pour « printemps », « 8 » pour « été » et « 11 » pour « automne » (uniquement si vous ne pouvez pas saisir les valeurs « 13 », « 14 », « 15 » et « 16 »).

¹¹ Cette procédure de codage a été ajoutée suite au dernier test, *a priori* de manière systématique mais un oubli de programmation reste possible.

Si vraiment vous ne parvenez pas à obtenir ni un mois, ni une saison, vous pourrez alors codez « ? » (ne sait pas).

Sous Capi, la saisie des dates se fait en deux temps (deux écrans successifs) : vous saisissez d'abord le *mois* (1^{er} écran) puis l'*année* (2^e écran) :

1. Par exemple, Mai 1982, vous saisissez d'abord le mois (« 5 »)...

ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUÊTE - Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé de maternité / paternité / parental

Quand avez-vous travaillé pour la première fois (durant au moins trois mois consécutifs) ?

Indiquer le mois de début.

Si le répondant ne sait plus, essayer d'obtenir une saison (c'est important) et codez comme suit :

- hiver = 13
- printemps = 14
- été = 15
- automne = 16

Entrer une valeur numérique comprise entre 1 et 16

AH_MPREM	5	AH_TYPER	6	CDIpa
AH_APREM	1982	Res		
INTROACT		AH_CLASSIF		
AH_STATU	1	Res		
Res		AH_FONC		

Ancien 162/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:26:01 23-06-2005

2. ... puis l'année (« 1982 ») :

ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUÊTE - Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé de maternité / paternité / parental

Quand avez-vous travaillé pour la première fois (durant au moins trois mois consécutifs) ?

Indiquer l'année de début.

ATHALIE, née en 1960, âgée de 44 ans

Entrer une valeur numérique comprise entre 1900 et 2005

AH_MPREM	5	AH_TYPER	6	CDIpa
AH_APREM	1982	Res		
INTROACT		AH_CLASSIF		
AH_STATU	1	Res		
Res		AH_FONC		

Ancien 162/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:29:04 23-06-2005

2. La fréquence des événements

L'enquête « ERFI » s'intéresse à la fréquence de certains événements : « A quelle fréquence... » ou « Combien de fois... ». La saisie de la réponse du répondant s'effectue toujours de la même manière, en deux temps. Vous indiquerez d'abord un « nombre de fois » puis la « fréquence » (**S**emaine, **M**ois, **A**nnée).

Par exemple « 3 fois par an » vous saisirez d'abord « 3 » puis à l'écran suivant « A » pour « An ». Des instructions de saisie particulières sont proposées à l'écran¹² :

<p>0 = Moins d'une fois par an, jamais 90 = uniquement pendant les vacances 99 = n'a pas besoin qu'on s'occupe de lui Tous les jours = Codez 7 puis S à la question suivante</p>	}	<p><i>Dans ces trois cas-là, vous ne passerez pas par le deuxième écran (Semaine, Mois, Année)</i></p>
--	---	--

Dans l'illustration qui suit, la réponse proposée par l'enquêté(e) est « tous les jours ». D'après les instructions qui figurent en bleu, on va saisir « 7 fois par semaine », donc « 7 » au premier écran puis « S » (pour « Semaine ») à l'écran suivant :

1. Par exemple, 7 fois par semaine, vous saisissez d'abord le nombre de fois (« 7 »)...

EA_BENQ[1]	EA_BEN[2]	EA_BEN[3]	EA_BEN[4]
4	7	S	2
EA_QBEN[2]			
EA_QBEN[3]			
EA_QBEN[4]			

¹² Elles peuvent cependant varier d'une question à une autre.

2. ... puis « S » pour « Semaine » :

ENFANTS - Garde des enfants

A quelle fréquence la mère de votre conjoint vous aide-t-elle à vous occuper de vos enfants ?
Saisissez ici Semaine, Mois, Année

S = Semaine
M = Mois
A = Année

Enter un texte ayant au maximum 1 caractère

	EA_BENQUI	EA_BENFREQ	EA_BENSMA	EA_QBENA
EA_QBEN[1]	4	7	S	2
EA_QBEN[2]				
EA_QBEN[3]				
EA_QBEN[4]				

Ancien 64/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:30:35 23-06-2005

3. La saisie des montants

On interroge le répondant sur les sommes qu'il dépense dans divers domaines (garde des enfants par exemple). La saisie se fait en trois temps. Vous saisissez :

- d'abord le *montant* annoncé par le répondant (les réponses en Francs ou en Euros sont autorisées) ;
- puis la *monnaie* (« Francs » ou « Euros ») ;
- puis la *fréquence* (par « Semaine », « Mois » ou « Année »).

1. Par exemple, 300 € / mois, vous saisissez d'abord le montant : « 300 »...

ENFANTS - Garde des enfants

Combien dépensez-vous généralement pour ce mode de garde ?
Saisissez ici le montant.

Vous saisissez ensuite la monnaie (Francs ou Euros) et la fréquence (semaine, mois ou année)

Enter une valeur numérique comprise entre 0 et 999999

	EA_ASS	EA_ASSLE	EA_FREQ	EA_SMA	EA_DEP	EA_MONNAIE	EA_DEPSMA
EA_GARDE[2]	une nourrice	1	2	S	300		
EA_GARDE[3]	une garde à domicile	2					
EA_GARDE[4]	une crèche	2					
EA_GARDE[5]	une école maternelle	1	7	S	0		
EA_GARDE[6]	une garderie avant ou après	2					
EA_GARDE[7]	une halte-garderie	2					
EA_GARDE[8]	une baby-sitter	2					

Ancien 66/201 Modifié En erreur Naviguer Enquete 13:38:03 23-06-2005

2. ... puis la monnaie (« E » pour « Euros »)...

Questionnaires Réponse Naviguer Options

ENFANTS - Garde des enfants

Combien dépensez-vous généralement pour ce mode de garde ?

Indiquez ici la monnaie

F = Francs
E = Euros

Entrer un texte ayant au maximum 1 caractères

	EA_ASS	EA_ASSLEA	EA_FREQ	EA_SMA	EA_DEP	EA_MONNAIE	EA_DEPSMA
EA_GARDE[2]	une nourrice	1	2	S	300	E	
EA_GARDE[3]	une garde à domicile	2					
EA_GARDE[4]	une crèche	2					
EA_GARDE[5]	une école maternelle	1	7	S	0		
EA_GARDE[6]	une garderie avant ou après	2					
EA_GARDE[7]	une halte-garderie	2					
EA_GARDE[8]	une baby-sitter	2					

Ancien 66/201 Modifié En erreur Naviguer Enquete 13:38:48 23-06-2005

3. ... et enfin la fréquence (« M » pour « Mois ») :

Questionnaires Réponse Naviguer Options

ENFANTS - Garde des enfants

Combien dépensez-vous généralement pour ce mode de garde ?

Indiquez ici la fréquence (Par semaine, mois ou année)

S = Semaine
M = Mois
A = Année

Entrer un texte ayant au maximum 1 caractères

	EA_ASS	EA_ASSLEA	EA_FREQ	EA_SMA	EA_DEP	EA_MONNAIE	EA_DEPSMA
EA_GARDE[2]	une nourrice	1	2	S	300	E	M
EA_GARDE[3]	une garde à domicile	2					
EA_GARDE[4]	une crèche	2					
EA_GARDE[5]	une école maternelle	1	7	S	0		
EA_GARDE[6]	une garderie avant ou après	2					
EA_GARDE[7]	une halte-garderie	2					
EA_GARDE[8]	une baby-sitter	2					

Ancien 66/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:40:04 23-06-2005

4. La saisie des durées (heures et minutes)

On interroge le répondant sur le temps qu'il met pour faire différents trajets (domicile – travail ; pour se rendre chez ses parents ; chez ses enfants ; chez son conjoint, etc.). On mesure ce temps en nombre d'heures et de minutes, *par le mode de transport le plus fréquemment utilisé par le répondant*. La saisie se fait en deux temps. Vous saisissez :

- d'abord le *nombre d'heures* ;
- puis le *nombre de minutes*.

1. Par exemple, 10 minutes, vous saisissez d'abord le nombre d'heures : « 0 »...

GENERATION ET GENRE
Questionnaires Réponse Naviguer Options

ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUÊTE - Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé de maternité / paternité / parental

Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à votre lieu de travail (par le moyen de transport que vous utilisez le plus souvent) ?
Nombre d'heures

0 = L'enquêté travaille à domicile
99 = Durée variable, non fixe

Entrer une valeur numérique comprise entre 0 et 99

AH_HTRAD 0
AH_MTRAD

Ancien 164/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 16:46:57 23-06-2005

2. ... puis la nombre de minutes (« 10 ») :

GENERATION ET GENRE
Questionnaires Réponse Naviguer Options

ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUÊTE - Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé de maternité / paternité / parental

Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à votre lieu de travail (par le moyen de transport que vous utilisez le plus souvent) ?
Nombre de minutes

Entrer une valeur numérique comprise entre 0 et 59

AH_HTRAD 0
AH_MTRAD 10

Ancien 164/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 16:47:18 23-06-2005

Autres exemples :

- vous saisissez « 1 » puis « 30 » pour « 1 heure 30 » ;
- vous saisissez « 3 » puis « 0 » pour « trois heures ».

Si les durées sont variables (selon les embouteillages, etc.), vous ferez une *moyenne* ; sinon, vous coderez « 99 » pour « durée variable » lors du premier écran (le second écran n'apparaîtra pas).

5. Evaluation de certaines situations (notation de 0 à 10)

On souhaite dans « ERFI » que le répondant évalue sur une échelle de satisfaction allant de 0 à 10 différents aspects de sa vie (son logement, son emploi, ses relations avec ses parents, avec ses enfants, etc.). Cette question revient à plusieurs reprises, toujours sous la même forme « donnez une note de 0 à 10 où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « très satisfait ».

Ces questions sont importantes dans la mesure où elles pourront expliquer les changements que l'on observera lors de la seconde interrogation, trois ans plus tard.

Entrez une valeur numérique comprise entre 0 et 10	
AH_SATTR	10
AH_SUPER	2
AH_SEXPAT	3
AH_TYPEN	2
AH_EMPLA	1
AH_SATSEC	10
AH_INTCHA	1
AH_INTCES	1

6. Des questions sur les intentions « dans les trois ans »

De la même manière, on souhaite savoir si l'enquêté a l'intention de changer de situation *dans les trois années* qui viennent dans différents domaines. La borne de trois années correspond au laps de temps qui est prévu entre cette première vague d'enquête (2005) et la suivante (2008). Il est donc important d'insister sur la formulation « dans les trois années à venir ».

Par ailleurs, on souhaite savoir si le répondant a l'intention de et non s'il aimerait bien. On peut répondre que l'on aimerait bien changer d'emploi ou de logement mais ne pas en avoir l'intention dans les trois ans. Cette distinction est importante.

GENERATION ET GENRE
Questionnaires Réponse Naviguer Options

CONJOINT - Intentions de former une union

Comptez-vous vivre avec un conjoint dans les trois années à venir ?
ENQUÊTEUR : PRÉCISEZ ÉVENTUELLEMENT qu'on ne demande pas à l'enquêté s'il vivra ou s'il aimerait bien vivre mais simplement si au moment où on lui pose la question, il en a l'intention

1. Non
 2. Non, probablement pas
 3. Oui, probablement
 4. Oui
 7. Non concerné

CC_SILIB	3	Mieux	CC_DELOG	1	Depe
CC_SIPROF	3	Mieux	CC_DESAN	1	Depe
CC_SIFIN	1	Mieux	CC_DEAMO	2	Depe
CC_SIOPIN	3	Mieux	CC_DEENF	1	Depe
CC_SUJOIE	2	Mieux	CC_INTVIEN	2	Int2

Ancien 92/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:32:59 23-06-2005

7. L'opinion de l'entourage

Toujours dans le domaine des intentions, on demande au répondant si les personnes de son entourage ont un avis sur ce qu'il devrait faire dans différents domaines (quitter le foyer parental, se mettre à vivre en couple, avoir des enfants, etc.), toujours *dans les trois années à venir*. On ne souhaite pas savoir si ça regarde leur entourage mais s'ils ont émis un avis à ce sujet. Par exemple, les parents du répondant peuvent souhaiter qu'il se mette à vivre avec son conjoint dans les trois ans, même si le répondant estime que ses parents n'ont pas à se mêler de cet aspect de sa vie.

GENERATION ET GENRE
Questionnaires Réponse Naviguer Options

CONJOINT - Intentions de former une union

Même si vous considérez que c'est vous et un conjoint qui devez prendre la décision de vivre ensemble, certaines personnes peuvent avoir un avis à ce sujet. Dans quelle mesure les phrases suivantes sont-elles vraies ou fausses ?
Montrer la fiche 26 : VRAI - FAUX

On ne souhaite pas savoir si cette décision regarde les personnes de l'entourage mais si ces personnes ont un avis.

Vos parents pensent qu'il faudrait que vous vous mettiez à vivre avec votre conjoint d'ici trois ans

1. Vrai
 2. Plutôt vrai
 3. Ni vrai ni faux
 4. Plutôt faux
 5. Faux
 7. N'est pas concerné

CC_OPPAR	1	Vrfa1
CC_OPENF	5	Vrfa5
CC_OPFAM	2	Vrfa2
CC_OPAMI	2	Vrfa2

Ancien 93/201 Modifié Propre Naviguer Enquete 13:33:21 23-06-2005

8. Indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien

Vous retrouverez au fil du questionnaire (au début, à la fin mais aussi au cours de l'entretien) un « indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien ». Cette question figurera en bleu ; vous ne devrez donc pas la poser au répondant, mais y répondre vous-même.

En effet, la manière dont un enquêté répond à certaines questions dépend fortement des conditions de passation, lesquelles peuvent évoluer au cours de l'entretien. Notamment, les questions qui concernent la répartition des tâches au sein du couple, l'histoire conjugale antérieure, etc. sont des sujets qui sont plus ou moins librement abordés lorsqu'une tierce personne est présente. Les réponses données dépendent également du « type » de personne présente à ce moment-là.

Ainsi, on vous demande, à l'entrée de certaines parties du questionnaire, d'indiquer si une ou d'autres personnes sont alors présentes et, si oui, quelles sont-elles (conjoint, enfants, parents, amis, autres). Il est important de bien renseigner ces indicateurs car certaines questions ne sont pas posées s'il y a quelqu'un d'autre de présent, afin de ne mettre ni l'enquêté ni vous-même dans l'embarras.

L'indicateur se présente de la manière suivante :

1. « Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ? »

The screenshot shows a web browser window titled "GENERATION ET GENRE". The browser's address bar and menu bar are visible. The main content area displays a question in blue text: "Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ?". Below the question, there are two radio button options: "1. Oui" (selected) and "2. Non". At the bottom of the form, there is a section labeled "AUTPERS" with a dropdown menu currently set to "Oui" and a text input field labeled "Qui pers" with a small white box next to it. The browser's status bar at the bottom shows navigation buttons and a timestamp of 13:17:04 on 23-06-2005.

2. Si « oui », on demande alors quel est le lien de ces personnes avec le répondant (réponse à choix multiple) :

9. Nationalité

La question portant sur la nationalité (du répondant, du conjoint, des parents de l'enquêté) est à choix unique (contrairement à ce que l'on trouve dans le « Tronc commun des ménages ») et propose différents items mais dont deux sont la combinaison de deux autres :

- l'item « 13 » correspond à la combinaison des modalités « 1 » et « 3 » ;
- l'item « 23 » correspond à la combinaison des modalités « 2 » et « 3 ».

Si le répondant répond 13 ou 23 (au premier écran), cela signifie qu'il a une double nationalité, « française » mais également « étrangère ». Dans ce cas, on lui demandera « quelle est sa nationalité », *sous-entendu « en plus de la nationalité française »* (deuxième écran).

GENERATION ET GENRE

Questionnaires Réponse Naviguer Options

NATIONALITE DES PARENTS, FRATRIE, GRANDS-PARENTS

Quelle est la nationalité de votre mère?

Appuyer sur la barre espace puis saisir les premières lettres du pays cherché (y.c. TOM)

Si le pays n'est pas trouvé, taper ne sait pas

Entrer un texte ayant au maximum 30 caractères

PE_NATCO	13	NatiE	PE_NBFV	1
PE_NATDE			PE_NBSV	
PE_LIEUNAI	1	Sur	PE_NBGPP	0
PE_PAYSNA			PE_FREQG	
PE_NATCO	1	NatiI	PE_SMAGP	

Ancien 139/201 Modifié En erreur Naviguer Enquete 15:11:06 23/06/2005

Cette question (« quelle est votre nationalité ? ») est bien entendu également posée aux personnes qui ont déclaré être « étrangère » (réponse 3 au premier écran).

10. Penser à sauvegarder régulièrement les données

On vous rappelle à différents endroits du questionnaire de penser à sauvegarder régulièrement le contenu de votre questionnaire. Pour cela, vous devez presser la touche F3. Cela vous évitera de perdre le contenu total d'un entretien en cas de bug informatique ou de batterie vide.

V. Instructions et définitions – questions particulières, au fil du questionnaire

La plupart des instructions ont été intégrées directement dans Capi (soit en bleu, soit en soulignant dans les questions les termes sur lesquels vous devez insister). Néanmoins, voici, partie par partie, quelques précisions et définitions.

Par ailleurs, certaines questions ont été reprises du « Tronc commun des ménages » (statut d'occupation du logement, nombre de pièces dans le logement, nationalité, diplôme, etc.). Vous devez alors suivre les instructions habituellement retenues pour ces questions¹³. Attention cependant, la définition du *ménage* n'est pas celle habituellement retenue.

1. Ménage

(variables préfixées MA_, MB_, MC_)

Membres du ménage : une définition spécifique (pp. 8-9 du questionnaire Capi¹⁴)

Pour cette enquête, *la définition des membres du ménage diffère de la définition habituelle*. « ERFI » est une enquête qui a lieu dans différents pays et il est *très important* pour la comparabilité que tous les pays aient la même définition du ménage.

On laisse *a priori* le répondant donner la liste des membres du ménage sans plus d'explication. Si toutefois, il/elle a des doutes, on se réfèrera à la définition suivante :

Un ménage est composé de toutes les personnes qui habitent sous le même toit durant au moins 4 jours au cours d'une semaine "normale" et ce depuis au moins 3 mois. Les bébés de moins de 3 mois font partie du ménage.

On inclut également dans le ménage :

- les enfants à charge en garde partagée,
- les autres personnes qui vivent principalement à cette adresse mais travaillent ou étudient à une distance de leur domicile qui ne leur permet pas de revenir tous les jours chez eux,
- les personnes temporairement hospitalisées ou en prison.

On exclut du ménage :

- les personnes parties en maison de retraite,
- les personnes de passage dont le domicile principal est situé ailleurs qu'à l'adresse enquêtée.

¹³ Voir l'*Instruction générale de collecte*, INSEE.

¹⁴ Il s'agit de la référence dans le questionnaire Capi, numérotation qui figure en bas à gauche de votre écran.

Lieu de naissance du répondant (p. 14, variable MA_LNAIS)

On demande au répondant s'il est né « en France métropolitaine » ou « A l'étranger ou dans les Dom-Tom ». Les Dom-Tom sont donc regroupés avec « à l'étranger ». Il ne s'agit pas ici de considérer que les Dom-Tom sont plus « proches » d'une terre étrangère mais cette distinction permet, dans la question qui suit, de savoir de quel Département ou Territoire d'Outre Mer il s'agit (le codage du pays ou Dom-Tom se fait alors par TRIGRAM). *Il est donc important de bien faire la distinction entre France métropolitaine et Dom-Tom.*

Situation des personnes : congé parental, congé de paternité, congé de maternité (p. 55, variable MA_ACT)

Lors de la description des membres du ménage, on propose diverses situations possibles : salarié, au chômage, au foyer, retraité, etc. et également « en congé de maternité », « en congé de paternité » et « en congé parental ».

Quelques rappels de définition :

« 7. *En congé de maternité* » : Modalité réservée aux femmes : congé que la mère prend avant et après l'accouchement. La durée de ce congé est au minimum de 16 semaines (6 semaines avant l'accouchement, 10 semaines après) mais elle est variable selon le nombre d'enfants, le fait que la grossesse en cours soit simple ou multiple, le fait que la grossesse ait ou non un caractère pathologique.

« 8. *En congé de paternité* » : Modalité réservée aux hommes : depuis le 1^{er} janvier 2002, en plus du congé traditionnel de trois jours (appelé maintenant « congé de naissance »), il existe le « congé de paternité » d'une durée de 11 jours ouvrables consécutifs. Ce congé est pris au moment de la naissance de l'enfant ou dans les quatre mois qui la suivent.

« 9. *En congé parental* » : Modalité possible pour les femmes ou pour les hommes : le congé parental d'éducation est de un an maximum. La mère ou le père s'arrête totalement ou partiellement de travailler (congé à temps plein ou à temps partiel) pour élever ses enfants. A l'issue de ce congé, l'employeur est tenu de retrouver un poste similaire au bénéficiaire du congé, à un niveau de rémunération semblable.

Nombre de pièces du logement (p. 58, variable MB_NBPIECE)

Dans le dénombrement des pièces du logement, on compte la salle à manger, le séjour, le salon, les chambres quelle que soit leur superficie, ainsi que la cuisine si sa surface est *supérieure à 12 m²*.

On ne prendra pas en compte la cuisine si sa superficie est *inférieure à 12 m²*, ni l'entrée, les couloirs, salles de bains, buanderie, WC, débarras, véranda, ni les pièces dont l'usage est exclusivement professionnel (par exemple atelier, cabinet de médecine).

Une pièce combinée cuisine-séjour compte pour une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison (et que la cuisine a une superficie de plus de 12 m²).

Diplôme, niveau d'études (pp. 60-61, variables MC_DIPLOME, MC_ADIPLOM, MC_ETACTU, MC_MC_MFINETU, MC_AFINETU, MC_INTETU)

Dans cette enquête, on s'intéresse au *diplôme* le plus élevé qu'a obtenu le répondant, son conjoint, ses parents, pas à son *niveau d'études*. Ce sont là deux choses différentes. On peut par exemple avoir suivi un Deug, donc avoir le *niveau Deug* mais ne pas avoir obtenu le diplôme. Dans ce cas, on considèrera que *le diplôme le plus élevé est le baccalauréat*.

Cette distinction conduit à demander à la fois les dates d'obtention du *diplôme* et de *fin d'études*. On peut par exemple avoir suivi des études jusqu'à 20 ans (*niveau Deug, IUT, BTS, etc.*) mais ne pas

avoir eu de diplôme au cours de ces études supérieures. Le diplôme le plus élevé du répondant est donc le baccalauréat, obtenu deux ans auparavant.

Etudes, formations (p. 61, variables MC_ETACTU à MC_AFINETIN)

On entend par « études » ou « formations » les formations dites « diplômantes », c'est-à-dire qui permettent d'obtenir un niveau de qualification supérieur au précédant ou de nature différente. Ainsi, lorsque l'on demande si l'enquêté suit actuellement des études ou s'il compte reprendre des études, on entend par là « une formation diplômante ».

2. Enfants

(variables préfixées EA_, EB_, EC_, ED_)

Les modes de garde des enfants (p. 67)

Pour les parents d'enfants de moins de 14 ans, on passe en revue différents modes de garde auxquels ils pourraient avoir recours. Une distinction est faite entre « nourrice » et « assistante maternelle agréée ». Dans cette étude, on considèrera les définitions suivantes :

- *Nourrice* : personne gardant à son domicile un ou des enfants mineurs mais qui n'a pas d'agrément officiel, à la différence de l'*assistante maternelle*. Elle peut être ou non « déclarée ».
- *Assistante maternelle agréée* : personne gardant à son domicile un ou des enfants mineurs et qui a obtenu un agrément du Président du Conseil Général de son département.

Par ailleurs, l'*école maternelle* citée dans la liste n'est pas un mode de garde en tant que tel, mais elle est une solution qui facilite largement l'organisation quotidienne des parents. On la considère donc comme tel.

Description des enfants « cohabitants » (p. 9)

Le tableau de composition du ménage décrit d'abord les enfants du répondant présents dans le ménage (y compris ceux qui sont dépendants du ménage mais qui vivent en garde alternée (voir définition des membres du ménage dans la partie « Ménage », p. 35)). Sont également inclus les beaux-enfants (enfants que le conjoint a eu d'une précédente union) présents dans le ménage, les enfants adoptés et les enfants accueillis ou placés.

Descriptions des enfants « non cohabitants », « décédés », « placés ou accueillis » et « beaux-enfants » (pp. 72 à 84)

On cherche à obtenir une description aussi précise que possible de l'ensemble des enfants du répondant et/ou de son conjoint, vivants ou décédés, qui ne vivent pas dans le ménage. Cette description se fait dans la partie « Enfants ». Pour la description de ces enfants, on distinguera quatre types d'enfants qui donneront chacun lieu à un bloc de questions spécifiques.

Les enfants « non cohabitants » vivant en dehors du ménage (p. 72)

On demande au répondant de dénombrer et décrire ses propres enfants (biologiques ou adoptés) qui ne sont pas présents dans le ménage mais qui sont encore en vie. Cette description ne doit pas

prendre en compte les enfants décédés, accueillis ou placés ni les enfants du conjoints (beaux-enfants).

Les enfants « placés ou accueillis » (p. 74)

On demande au répondant de dénombrer et décrire les enfants qu'il a accueillis (enfants placés chez lui par les services sociaux, avec ou sans rémunération). Cette description ne doit pas prendre en compte les enfants que le répondant a adoptés.

Les enfants « décédés » (p. 76)

On demande au répondant de dénombrer et décrire ses propres enfants (biologiques ou adoptés) qui sont décédés. On ne prendra pas en considération les enfants morts-nés, les avortements ni les fausses-couches. Cette description ne doit pas non plus prendre en compte les enfants qui étaient accueillis ou placés ni les enfants décédés du conjoint (beaux-enfants décédés).

Les « beaux-enfants » (p. 82)

On demande au répondant de dénombrer et décrire les enfants que son conjoint a pu avoir d'une précédente union et qui ne vivent pas dans le ménage (beaux-enfants). Cette description ne doit pas prendre en compte les enfants que le répondant a adoptés.

Compteur automatique du nombre d'enfants du répondant (p. 79, variable EB_Nbenftot1)

Vous devez suivre précisément la description des enfants proposée ci-dessus. Un compteur automatique du nombre total d'enfants du répondant résume sa descendance. Il additionne les enfants biologiques et adoptés du répondant, qu'ils soient cohabitants, non cohabitants ou décédés. Il ne prend en compte ni les enfants placés ou accueillis ni les beaux-enfants.

Si un écart apparaît, vous devez alors rappeler cette définition : enfants biologiques et adoptés du répondant, qu'ils soient cohabitants, non cohabitants ou décédés. Ne pas prendre en compte les enfants placés ou accueillis ni les beaux-enfants.

Si malgré le rappel de cette définition, vous n'obtenez pas le bon nombre d'enfants, vous devez alors retourner à chaque tableau de description des enfants, voire au tableau de composition du ménage, afin de vérifier qu'il n'y a pas de doublon ou d'oubli.

3. Conjoints

(variables préfixées CA_, CB_, CC_, CD_, CE_, CF_)

Conjoint, partenaire, mari, femme (ensemble du questionnaire)

Afin d'éviter des erreurs de paramétrage selon les situations de couple du répondant, un terme unique « **conjoint** » désigne aussi bien le « mari », « l'époux » ou la « femme », « l'épouse » pour les personnes mariées, le « conjoint », « concubin » ou « conjointe », « concubine » pour celles qui vivent maritalement ou qui sont pacsées, le ou la « partenaire » pour celles qui ont un(e) conjoint(e) non cohabitant(e).

Vous pouvez, si vous le souhaitez, remplacer le mot « conjoint(e) » par un terme qui reflète plus exactement la situation de couple du répondant.

Relation amoureuse stable (p. 88, variable CB_REL)

On cherche par ce terme à savoir si le répondant considère qu'il a ou non un conjoint « non cohabitant ». S'il déclare avoir une *relation amoureuse stable*, on considèrera dans la suite du questionnaire qu'il a un conjoint non cohabitant.

Histoire conjugale (pp. 95 et suivantes)

De plus en plus de personnes connaissent différentes séquences de vie en couple, mariées ou non. « ERFI » s'intéresse de près à l'histoire conjugale antérieure des répondants en ce sens qu'elle est liée à l'activité du répondant, au mode de fonctionnement quotidien du couple (répartition des tâches domestiques, prise des décisions, gestion du quotidien), à son mode de vie (vivre séparément ou ensemble), aux intentions de mariage ou de pacs, aux intentions de fécondité, aux relations avec les enfants et beaux-enfants, etc. Il est donc très important d'obtenir une description aussi précise que possible de l'histoire conjugale passée du répondant. On ne souhaite pas seulement récolter quelques informations sur le dernier conjoint du répondant mais sur *l'ensemble des conjoints avec qui il a cohabité plus de trois mois sous le même toit*.

Pension alimentaire (p. 97)

On ne s'intéresse qu'aux pensions alimentaires versées par un ancien conjoint après divorce ou séparation de corps pour l'entretien et l'éducation des enfants qu'ils ont eus ensemble. On ne tient pas compte des pensions alimentaires versés dans d'autres situations¹⁵. On ne parle pas ici de *prestation compensatoire* (définie ci-après).

Les montants exprimés doivent être ceux qui correspondent aux sommes effectivement versées par l'ancien conjoint, même si ce montant ne correspond pas à celui qui a été légalement fixé (qu'il soit supérieur ou inférieur).

Prestations compensatoires (p. 98)

En cas de divorce, l'un des époux peut demander une prestation compensatoire, indemnité qui est destinée à compenser la disparité des conditions de vie occasionnée par la rupture. Elle peut prendre la forme d'une rente mensuelle dont le montant est fixé par le jugement du divorce. On ne prend pas en compte ici la *pension alimentaire* (définie ci-dessus).

Les montants exprimés doivent être ceux qui correspondent aux sommes effectivement versées par l'ancien conjoint, même si ce montant ne correspond pas à celui qui a été légalement fixé (qu'il soit supérieur ou inférieur).

¹⁵ Par exemple, on ne tient pas compte des pensions alimentaires versées aux enfants ou aux parents du répondant

4. Organisation du ménage et caractéristiques du couple

(variables préfixées OA_, OB_, OC_)

Les tâches domestiques (pp. 99 et suivantes)

On s'intéresse à la répartition des tâches entre conjoints, dans le sens où elle peut avoir un impact sur la fécondité, l'activité des conjoints, le bien-être au quotidien, les relations entre conjoints, etc.

On énumère ainsi une série de tâches domestiques en demandant au répondant qui dans le ménage les réalise le plus souvent. Une carte de codage (fiche) aide le répondant à choisir la réponse qui lui convient.

Certaines propositions peuvent paraître décalées dans certaines situations. Notamment, « faire la vaisselle » lorsque le ménage dispose d'un lave-vaisselle. Dans ce cas, des instructions figurent en bleu sous Capi (par exemple : « Si lave-vaisselle, "qui le remplit le plus souvent" ? »).

L'aide reçue pour la réalisation des tâches domestiques (pp. 100 à 102)

Deux questions proches mais différentes se suivent. On demande d'abord au répondant :

- « quelqu'un apporte-t-il une aide régulière et gratuite pour accomplir les différentes tâches domestiques ? », puis :
- « Votre ménage paie-t-il quelqu'un régulièrement pour s'occuper de la maison (femme de ménage par exemple) ? ».

Vous devez bien insister, dès la première question, sur les termes soulignés « régulière et gratuite » (il peut s'agir, par exemple, d'un parent ou beau-parent qui vient chaque semaine ou deux fois par mois aider à la réalisation des tâches domestiques).

La seconde question vise à savoir si le ménage rémunère quelqu'un pour la réalisation de tâches domestiques (que cette personne soit ou non déclarée).

Par ailleurs, il s'agit de la réalisation des *tâches domestiques* et non des tâches parentales. On ne prend donc pas en compte dans ces deux questions des tâches liées à l'éducation ou à l'entretien des enfants en bas âge, par exemple les grands-parents qui gardent leurs petits-enfants une fois par semaine.

Accords et désaccords entre conjoints (pp. 103-104)

La question « En cas de désaccord avec votre conjoint, vous arrive-t-il de garder votre avis pour vous ? » n'est pas toujours bien comprise. On entend pas « garder votre avis pour vous » le fait de ne pas dire ce que vous pensez, de ne rien dire, de se taire (à ne pas confondre avec l'idée de rester sur ses positions, ne pas changer d'avis).

5. Fécondité

(variables préfixées FA_, FB_, FC_)

Utilisation et motif d'utilisation de la contraception (p. 117, variable FB_Contra)

On s'intéresse dans cette étude à la fécondité, aux intentions d'avoir un enfant et à la planification des naissances. On demande ainsi au répondant s'il utilise ou s'il a utilisé un moyen de contraception et dans la même question, si oui, pour quelle raison. Trois modalités de réponses sont donc proposées mais la question est à choix unique :

1. Oui, pour éviter d'avoir un enfant
2. Oui, pour une autre raison (*ou d'autres raisons*)
3. Non, vous ne prenez aucune de ces précautions

En effet, un certain nombre de femmes ont recours à la pilule contraceptive mais pas toujours ou pas uniquement dans un but contraceptif. On peut en effet utiliser la pilule afin d'avoir des cycles plus réguliers, des règles moins abondantes, pour résoudre des problèmes de peau, etc. De la même manière, on peut avoir recours au préservatif afin de se prémunir contre les maladies sexuellement transmissibles.

Néanmoins, on souhaite prioritairement dans cette étude mesurer l'usage des produits contraceptifs afin d'éviter d'avoir un enfant. Ainsi, *si un répondant dit utiliser un ou des moyens contraceptifs à la fois pour éviter d'avoir un enfant et pour d'autres raisons, vous coderez « 1. Oui, pour éviter d'avoir un enfant ».*

Les méthodes contraceptives (pp. 110, 118, variables FA_ et FB_Moyen)

On demande ensuite au répondant le ou les moyens qu'il utilise ou qu'il a utilisé (question à choix multiple, 4 valeurs au maximum). Une carte de code vous permettra en cas de présence d'autres personnes au moment de l'entretien de ne pas passer en revue tous les moyens possibles et de demander simplement au répondant de vous donner les numéros des réponses correspondant à sa pratique contraceptive. *Toutefois, si personne d'autre que l'enquêté et vous-même n'est présent à ce moment de l'entretien, vous devez alors lire tous les moyens possibles afin qu'il n'y ait pas d'omission de la part du répondant.* Une même personne peut en effet utiliser différentes méthodes à la fois.

Quelques définitions :

« 4. *Diaphragme, cape cervicale* » : préservatif féminin.

« 5. *Gel/crème/ovules/tampons spermicides* » : il s'agit de méthodes chimiques et/ou obstacles utilisés au moment de l'acte sexuel qui visent à détruire les spermatozoïdes ou à les empêcher de remonter dans l'utérus.

« 6. *Injections (par exemple Depo-Provera)* » : il s'agit de piqûres périodiques, tous les deux ou trois mois.

« 7. *Implants (par exemple Norplant)* » : il s'agit de capsules de plastique de quelques centimètres placées sous la peau qui diffusent progressivement leur contenu contraceptif.

« 8. *Analyse du cycle (par exemple Persona)* » : il s'agit de différentes méthodes d'analyse (méthode Ogino, température, test urinaire ou examen de la glaire cervicale) qui indiquent si la femme est ou non féconde à ce moment de son cycle. Néanmoins, ces méthodes nécessitent une bonne connaissance de son cycle et une bonne régularité du cycle, deux conditions qui ne sont pas toujours réunies.

« 9. *Pilule du lendemain* » : méthode de rattrapage après un rapport (une ou plusieurs pilules à prendre rapidement).

« 11. *Abstinence périodique* » : le couple évite d'avoir des rapports sexuels à certains moments du cycle.

Les raisons de cesser la contraception (pp. 110, 119, variables FA_ et FB_RAISARR)

On s'intéresse aux raisons qui ont conduit le répondant à cesser d'utiliser tout moyen de contraception. Quatre principales modalités de réponses (ou six)¹⁶ sont proposées à la question.

QUESTIONNAIRES Réponse Naviguer Options

FECONDITE - Fertilité

Pour la naissance de votre dernier enfant, pour quelle raison aviez-vous vous ou votre conjoint cessé votre moyen de contraception :

1. Pour des raisons de santé

2. Parce que vous souhaitez avoir un enfant et vous souhaitez qu'il naisse à une période plus ou moins précise de l'année (un mois en particulier, une saison)

3. Parce que vous souhaitez avoir un enfant mais vous n'aviez pas de préférence quant à la période de naissance de cet enfant dans l'année

4. Autres raisons

5. XXX

6. XXX

FB_AUTCO

FB_MFINCO 13

FB_AFINCO 2000

FB_RAISAR

Ancien 119/201 Modifié En erreur Naviguer Enquete 15:23:19 23/06/2005

La distinction entre les modalités 2 et 3 peut sembler subtile. Néanmoins, une part non négligeable de couples essaient de planifier la venue de leur enfant dans leur vie de couple mais aussi, plus précisément, dans l'année. On peut par exemple préférer avoir un enfant « à la belle saison » ou au « printemps » afin de cumuler ses congés de maternité avec les vacances d'été. A l'inverse, on peut souhaiter éviter que l'enfant naisse en hiver ou en plein été.

L'objectif de cette question est de repérer les couples qui ont essayé de planifier la période de naissance de leur enfant dans l'année, *qu'ils y soient ou non parvenus*. Il est donc important que vous insistiez sur les termes soulignés dans les modalités 2 et 3. Si la personne enquêtée répond qu'elle *et/ou son conjoint* souhaitai(en)t que l'enfant naisse à une période plus ou moins précise, on lui demandera alors à quel moment de l'année, pour quelle(s) raison(s) et si l'enfant est finalement né à la période souhaitée.

Les méthodes d'aide à la procréation (pp. 107, 116, variables FA_ et FB_PMAMED)

Un nombre important de couples rencontrent des difficultés pour avoir un enfant. Différentes méthodes médicales d'aide à la procréation sont proposées. Plusieurs peuvent avoir été utilisées par un même couple. La question est donc à choix multiple.

¹⁶ 6 modalités sont proposées si le répondant (femme enceinte ou homme dont la conjointe est enceinte) attend un enfant ; 4 modalités sont proposées si le répondant n'attend pas d'enfant.

Quelques définitions :

« 2. *Méthode permettant de déterminer le moment de l'ovulation* » : quelques exemples de réponses : méthode des températures ; méthode de la glaire cervicale ; méthode Ogino ; méthode Billings.

« 3. *Inducteur de l'ovulation* » : la femme peut parler de « traitement hormonal » ou de « stimulateur de l'ovulation ». On y inclut les noms suivants : Clomid ; Pergotime ; Puregon ; Gonal F ; Metrodine ; Humegon ; Neopergonal ; Inductor.

« 4. *Fécondation in vitro classique (FIV)* » : technique médicale où l'ovule de la femme est mis en contact avec des spermatozoïdes dans une éprouvette en laboratoire afin d'obtenir un embryon qui sera remis dans l'utérus de la femme.

« 5. *ICSI* » : technique de fécondation *in vitro* dans laquelle on obtient une fécondation en injectant un spermatozoïde dans le cytoplasme de l'ovule. Si un enquêté répond : « une FIV avec la nouvelle technique », coder ICSI. Cette technique est particulièrement utilisée dans le cas d'une infertilité masculine.

« 7. *Insémination Artificielle avec le sperme du Conjoint (IAC)* » : technique médicale qui consiste à introduire les spermatozoïdes du conjoint dans les voies génitales de la femme, hors d'un rapport sexuel (peut se pratiquer dans le cabinet d'un gynécologue de ville ou dans des centres spécialisés).

« 8. *Insémination Artificielle avec le sperme de Donneur (IAD)* » : technique médicale qui consiste à introduire les spermatozoïdes d'un donneur de sperme dans les voies génitales de la femme, hors d'un rapport sexuel.

« 9. *Autres traitements médicaux* » : si la femme signale un des noms de médicaments suivants, coder « *inducteur de l'ovulation* » : Clomid ; Pergotime ; Puregon ; Gonal F ; Metrodine ; Humegon ; Neopergonal ; Inductor.

Intention d'adopter un enfant dans les trois ans (p. 135, variable FC_INTADOP)

Cette question est posée systématiquement, à toutes les personnes interrogées quel que soit leur âge ou leur sexe. S'il existe des âges ou des situations pour lesquels l'adoption *plénière* n'est pas autorisée en France, *l'adoption simple* peut en revanche concerner tout le monde. C'est la raison pour laquelle cette question est posée à tout le monde. On entend par adoption, à la fois :

- *l'adoption simple* : le ou les parents adoptifs *s'ajoutent* à la parenté biologique. L'autorité parentale est aux parents adoptifs, mais les parents biologiques ont toujours un droit de visite, par exemple. L'enfant prend le nom des parents adoptifs mais peut également garder le nom de ses parents biologiques. Juridiquement et civilement, les parents biologiques existent toujours ;

- *l'adoption plénière* : « plein » = entier, complet, total : l'adoption plénière se *substitue* (remplace) à la parenté biologique. Il y a rupture totale avec l'origine biologique. Juridiquement et civilement, les parents biologiques « n'existent plus ».

6. Parents et foyer parental

(variables préfixées PA_, PB_, PC_, PD_, PE_, PF_, PG_)

Nombre de frères et sœurs du répondant (p. 139, variables PF_NBTf à PF_NBSV)

On y inclut les frères et sœurs directs (mêmes parents biologiques que ceux du répondant), les demi-frères et sœurs (un seul parent en commun) et les frères et sœurs par adoption (aucun parent biologique en commun).

Codage de la profession des parents (p. 143-144 (père), 144-145 (mère))

Vous saisissez en clair la profession des parents du répondant. Le système « Sicore embarqué » (reconnaissance automatique des libellés des professions) a été intégré dans Capi. Si la profession n'est pas reconnue, une description plus précise de la profession sera alors demandée afin de faciliter, en aval, son codage.

Vivre séparément de ses parents (p. 145, variable PF_VECSEP)

On entend par « avoir vécu séparément de ses parents pendant plus de trois mois d'affilée » le fait que le répondant ait eu une *résidence principale différente* de celle de ses parents pendant une période de plus de trois mois.

7. Santé et bien-être

(variables préfixées SA_, SB_, SC_, SD_, SE_)

Maladie chronique (p. 149, variable SA_MALCHR)

On demande d'abord au répondant s'il considère son état de santé comme « très bon », « bon », « moyen », « mauvais » ou « très mauvais ».

Quelle que soit sa réponse, on lui demande s'il a une *maladie chronique ou de longue durée*. En effet, on peut s'estimer en « très bonne santé » tout en ayant une *maladie chronique ou de longue durée* que l'on définira comme suit : « Maladie de longue durée, à caractère stable ou évolutif, qui a habituellement un début insidieux avec apparition progressive des symptômes, mais qui peut se présenter comme la ou les séquelles d'une maladie aiguë » (Office de la langue française).

De nombreuses personnes comprennent (ou croient comprendre) le sens de "maladie chronique" et, la plupart du temps, elles répondront sans problème à la question. En revanche, si la personne n'en connaît pas le sens et vous demande des précisions, il serait bien sûr maladroit de lui donner la définition exacte mentionnée ci-dessus. On utilisera plutôt une définition simplifiée. Par exemple, « une maladie chronique est une maladie qui dure depuis longtemps (ou durera longtemps) ou qui revient (reviendra régulièrement), par exemple de l'asthme ».

Recevoir ou donner de l'aide pour « l'entretien personnel » (pp. 149-153)

On demande au répondant si, au cours des 12 derniers mois, il a reçu ou donné à quelqu'un une aide *régulière* pour son entretien personnel. Cette aide doit avoir été *régulière* : on ne prendra pas en compte :

- l'aide occasionnelle ou temporaire (par exemple à la suite d'un accident, d'une hospitalisation) ;
- les soins apportés aux enfants.

Parler de sa vie à quelqu'un (p. 153, variable SC_PARLVIE)

On demande au répondant s'il a *parlé* à quelqu'un de sa vie privée ou de son moral au cours des 12 derniers mois et, si oui, à qui (question à choix multiple, 7 valeurs maximum).

On prendra en compte :

- les conversations en face-à-face ;
- les conversations téléphoniques.

On ne prendra pas en compte :

- les conversations avec un professionnel dont c'est le métier (psychothérapeute, etc.).

Bien-être et moral (pp. 154-156)

On demande au répondant s'il a ressenti différentes choses (cafard, déprime, angoisse, etc.) au cours de la *semaine dernière*. Ces questions, qui sont posées dans de nombreux pays, n'ont pas de sens une à une mais elles servent à construire des indicateurs de bien-être et de moral. On cherche à obtenir une information spontanée, mais vous devez insister sur l'unité de temps « *au cours de la semaine dernière* ». Ces questions sont la manière la plus facile et la plus courte de cerner les sentiments de solitude et de dépression.

8. Activité et revenus de l'enquête

(variables préfixées AA_, AB_, AC_, AD_, AE_, AF_, AG_, AH_, AI_, AJ_)

Date au premier emploi (p. 162, variable AH_MPREME)

On demande au répondant quand il a *travaillé pour la première fois*. On entend par là le fait d'avoir exercé un emploi *rémunéré, déclaré, durant au moins trois mois consécutifs*.

On prendra en compte :

- les emplois à *temps plein* ou à *temps partiel* ;
- les stages rémunérés dans le cadre de la formation initiale (par exemple, stages rémunérés dans le cadre d'une formation en alternance (BTS, BEP, etc.).

On ne prendra pas en compte :

- les stages *non rémunérés* ;
- les « job » d'été ;
- les baby-sitting (même réguliers, sur plus de trois mois)

Codage de la profession (p. 162)

Vous saisissez en clair la profession du répondant. Le système « Sicore embarqué » (reconnaissance automatique des libellés des professions) a été intégré dans Capi. Si la profession n'est pas

reconnue, une description plus précise de la profession sera alors demandée afin de faciliter, en aval, son codage.

Description de l'entreprise, etc. (p. 166)

A noter : dans certaines situations, les questions ne sont pas toujours bien appropriées. Il n'était pas possible de prévoir un filtrage sous Capi qui prenne en considération l'ensemble des situations d'activité.

Congé de maternité, paternité ou parental (partie AA_ - _AJ)

On considère que les personnes qui sont en congé de maternité, paternité ou parental, ont un emploi. On les interroge donc sur leur activité « actuelle », c'est-à-dire juste avant qu'elles soient en congé.

9. Activité et revenus du conjoint

(variables préfixées RA_, RB_, RC_, RD_, RE_, RF_, RG_, RH_, RI_, RJ_)

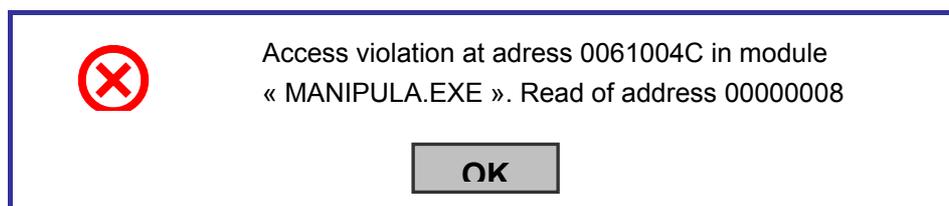
On pose ces questions aux personnes qui ont un conjoint cohabitant *ou* non cohabitant (y compris à celles qui ont déclaré une relation amoureuse stable).

Le module est similaire au précédent.

BUG informatique lors de la description des revenus du conjoint (p. 183, variable RJ_TYPREV)

Au cours des tests Capi, un bug informatique s'est produit à plusieurs reprises, toujours au même endroit du questionnaire. Lorsque l'on cherche à établir la liste des différents types de revenu que perçoit le conjoint, une « erreur grave » se produit parfois et bloque complètement Capi. Aucune solution n'a pu être trouvée pour résoudre ce problème informatique.

Le message suivant apparaît alors à l'écran :



Le questionnaire est bloqué. *Pour autant, il n'est pas question d'interrompre l'entretien.* La procédure à suivre est simple et rapide :

- fermez la fenêtre en cliquant en haut à droite sur => Vous revenez alors à la liste de FA
- entrez de nouveau dans le questionnaire (vous devez ressaisir le n° de clé)
- cliquez sur la touche FIN de votre clavier => Renseignez de nouveau le n° de visite
- cliquez de nouveau sur FIN et vous arrivez à la question à laquelle vous étiez resté.

Vous pouvez alors poursuivre normalement le questionnaire.

10. Biens du ménage

(variables préfixées BA_, BB_, BC_, BD_)

Micro-ordinateur (p. 187, variable BA_POORDI)

On entend par micro-ordinateur à la fois les ordinateurs fixes et les ordinateurs portables. Les consoles de jeux comme *Playstation*, *X-Box* ou *Game Boy* n'entrent pas en compte.

« Impossibilité de payer une échéance » (p. 187, variable BA_ILOYER)

On parle bien « d'impossibilité » et non de « difficultés ».

Possibilité de mettre de l'argent de côté (p. 188, variable BA_EPARGN)

On demande au répondant « En fin de mois, reste-t-il généralement à votre ménage de l'argent qu'il peut mettre de côté ? ». Certaines personnes peuvent mettre de côté de l'argent en fin de mois mais ne le font pas. On considèrera alors qu'il leur reste de l'argent (réponse « oui »).

Aide sociale sous forme non financière (p. 189, variable BB_AIDSONF)

On entend par là des « Tickets repas », des « Bons d'achats », aides en nature (« colis alimentaires », etc.).

Revenus totaux du ménage (p. 189, variable BC_FOUREV)

On cherche à évaluer le montant mensuel net de l'ensemble des revenus du ménage, c'est-à-dire le montant :

- net, avant impôt ;
- pour tous les membres du ménage (le répondant, son conjoint mais aussi les autres membres du ménage) ;
- y compris *revenus de l'activité, prestations sociales, pensions alimentaires, prestations compensatoires, pensions de retraite, allocation chômage, indemnités de congé de maladie, parental ou de maternité, allocations logement, allocations ou bourses d'études, revenus provenant de rentes, de placements, de transferts, etc.* ;
- en moyenne sur un mois.

Vous devez présenter la fiche 17 « Types de revenus » au répondant avant de poser la question afin de lui rappeler les différents types de revenus qui ont déjà été évoqués. En effet, les revenus dont il a déjà parlé sont également à intégrer dans l'évaluation de ce revenu total du ménage.

Transferts d'argent et héritage (pp. 190-193)

On s'intéresse à la fois aux transferts monétaires et non monétaires (propriétés, terrains, œuvres d'art, voiture, etc.).

11. Valeurs et attitudes

(variables préfixées VA_)

Principe général (p. 194 et suivantes)

Cette partie regroupe un ensemble de questions d'opinion. On demande au répondant s'il est d'accord ou pas avec un certain nombre de propositions qui ne sont pas nécessairement des vérités mais des choses que l'on entend parfois dire.

L'objectif est d'obtenir de la part du répondant une *réponse spontanée*. Il n'est pas question de débattre ou de passer du temps à définir précisément ce que veut dire chacune de ces propositions. Si le répondant est hésitant « *ça dépend de...* », rappelez-lui qu'on cherche une réponse *en général*, spontanée. Les réponses à ces questions ne seront pas utilisées une à une mais servent à construire des indicateurs (des « scores » ou « moyennes »).

Par exemple, la question « Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes... Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels ». On parle dans la question des *droits* mais pas des *devoirs*. De la même manière, on parle des couples homosexuels sans distinction de sexe (couple d'hommes ou de femmes). On souhaite donc simplement avoir une réponse concernant les *droits en général*, indépendamment de savoir s'ils doivent ou non avoir les mêmes devoirs, s'il doit y avoir une distinction selon le sexe.

Informez éventuellement le répondant que l'on cherche une réponse *spontanée* et qu'il ne faut pas commencer à analyser quoi que ce soit.

12. Fin de l'enquête

Trois questions terminent le questionnaire.

Envoi des résultats de cette étude (p. 197, ZZ_RESULT)

On demande d'abord au répondant s'il souhaite que l'INED lui fasse parvenir les premiers résultats de cette étude. S'il accepte, vous devez alors :

- prendre la fiche de suivi ;
- vous assurer que le numéro en en-tête correspond bien au numéro de FA ;
- compléter en remplissant les coordonnées du répondant et si possible de deux personnes relais ;
- passer à la question suivante (sous Capi).

Acceptation d'être interrogé de nouveau dans trois ans (p. 197, ZZ_VAGUE2)

On demande ensuite au répondant s'il accepterait que l'on prenne de nouveau contact avec lui dans trois ans. S'il est hésitant, vous devez :

- lui rappeler l'intérêt de réinterroger les mêmes personnes trois ans plus tard (on souhaite connaître les événements survenus dans sa vie et les changements que cela peut avoir sur ses projets (fécondité, travail, etc.) ou sur sa manière de percevoir la vie) ;

- lui indiquer qu'il ne s'agit pas d'un engagement de sa part mais juste d'un accord de principe, non pas pour être réinterrogé mais pour que l'on reprenne contact avec lui dans trois ans ;
- que ses coordonnées ne seront transmises à aucun tiers ni organisme privé ou public.

S'il accepte, vous devez :

- prendre la fiche de suivi ;
- vous assurer que le numéro en en-tête correspond bien au numéro de FA ;
- compléter en remplissant les coordonnées du répondant et si possible de deux personnes relais ;
- faire dater et signer la fiche de suivi.

Dans tous les cas, lire attentivement la partie « A. Première interrogation d'une enquête panel : la "fiche de suivi" », p. 15.

La « fiche de suivi » complète est reproduite en annexe de ce document, p. 53.

Autorisation express (p. 197, variable ZZ_AUTEXP)

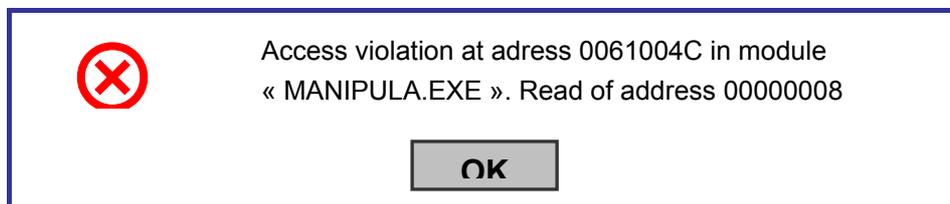
Lire attentivement la partie « Deux questions dites sensibles : la "demande d'autorisation express" », p. 16.

La fiche de « demande d'autorisation express » est reproduite en annexe de ce document, p. 55.

VI. Mise en garde particulière : persistance d'un Bug informatique

Au cours des tests Capi, un bug informatique s'est produit à plusieurs reprises, toujours au même endroit du questionnaire (partie 9 : « Activité et revenus du conjoint », **page 183, variable RJ_TYPREV**). Lorsque l'on cherche à établir la liste des différents types de revenu que perçoit le conjoint, une « erreur grave » se produit parfois et bloque complètement Capi. Aucune solution n'a pu être trouvée pour résoudre ce problème informatique.

Le message suivant apparaît alors à l'écran :



Le questionnaire est bloqué. *Pour autant, il n'est pas question d'interrompre l'entretien.* La procédure à suivre est simple et rapide :

- fermez la fenêtre en cliquant en haut à droite sur  => Vous revenez alors à la liste de FA
- entrez de nouveau dans le questionnaire (vous devez ressaisir le n° de clé)
- cliquez sur la touche FIN de votre clavier => Renseignez de nouveau le n° de visite
- cliquez de nouveau sur FIN et vous arrivez à la question à laquelle vous étiez resté.

Vous pouvez alors poursuivre normalement le questionnaire.

Annexes

1. Fiche de suivi

Identifiant du logement dans l'enquête :	<input type="text"/>							
	RGES	ECH	NUMFA	CLE	LE	EC	BS	V



Enquête « Etude des relations familiales et intergénérationnelles »

Fiche de suivi

Automne 2005



Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire et vous rappelons que les informations que vous nous avez confiées sont anonymes et protégées par le secret statistique.

Les premiers résultats de cette étude seront publiés par l'INED au cours de l'année 2006. Souhaitez-vous que l'INED vous les fasse parvenir ?

Non

Oui ☞ reporter les coordonnées complètes de la personne dans le cadre ci-dessous.

Par ailleurs, l'un des objectifs de l'enquête est d'étudier les changements qui surviennent au fil du temps. C'est pourquoi nous envisageons de réinterroger dans trois ans les personnes qui ont répondu à ce questionnaire. Accepteriez-vous que l'INED prenne de nouveau contact avec vous ?

Non

Oui ☞ reporter les coordonnées complètes de la personne (si ce n'est déjà fait), tourner la page et demander les coordonnées de deux personnes relais ; faire signer.

Vos coordonnées seront transmises uniquement à l'Ined qui ne les utilisera que pour prendre contact avec vous dans le cadre de cette étude et ne seront en aucun cas et sous aucune forme diffusées à des tiers.

Coordonnées du répondant en 2005

Nom :	_____	(écrire en lettres CAPITALES)
Prénom :	_____	(écrire en lettres CAPITALES)
Adresse : - Numéro de l'habitation, (étage), rue :	_____	

- Code postal :	_ _ _ _ _ _ _	(écrire en lettres CAPITALES)
- Ville :	_____	
Téléphone fixe :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Téléphone secondaire (portable, travail) :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	

Accepteriez-vous de nous donner les coordonnées de deux personnes, par exemple des personnes de votre famille, qui pourraient nous indiquer votre nouvelle adresse au cas, même improbable, où vous déménageriez ? Ces personnes ne seront contactées que si nous ne parvenions pas à prendre contact avec vous, et uniquement dans ce cas.

Non

Oui ☞ reporter les coordonnées complètes de deux personnes-relais

Coordonnées de la première personne-relais

Nom : _____	(écrire en lettres CAPITALES)
Prénom : _____	(écrire en lettres CAPITALES)
Adresse : - Numéro de l'habitation, (étage), rue : _____	

- Code postal : __ __ __ __ __	(écrire en lettres CAPITALES)
- Ville : _____	
Téléphone fixe :	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __
Téléphone secondaire (portable, travail) :	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Coordonnées de la seconde personne-relais

Nom : _____	(écrire en lettres CAPITALES)
Prénom : _____	(écrire en lettres CAPITALES)
Adresse : - Numéro de l'habitation, (étage), rue : _____	

- Code postal : __ __ __ __ __	(écrire en lettres CAPITALES)
- Ville : _____	
Téléphone fixe :	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __
Téléphone secondaire (portable, travail) :	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __

La législation en vigueur nous invite à vous faire dater et signer cette autorisation de conservation de vos coordonnées par l'Ined.

Date : __ __ __ __ 2005 jour mois année	Signature :
--	-------------

2. Demande d'autorisation express

Identifiant
du logement
dans l'enquête :

RGES	ECH	NUMFA	CLE	LE	EC	BS	V
------	-----	-------	-----	----	----	----	---



Enquête « Etude des relations familiales et intergénérationnelles »

Autorisation express

Automne 2005



Nous vous rappelons que les réponses que vous nous avez données sont strictement anonymes et protégées par le secret statistique.

Néanmoins, certaines questions peuvent contenir des informations susceptibles de faire apparaître « l'orientation sexuelle » ou « l'appartenance religieuse ».

L'article 8 de la loi du 6 janvier 1978 nous invite à vous demander l'autorisation d'enregistrer vos réponses à ces questions.

Acceptez-vous que ces réponses soient enregistrées ?

- Non ☞ *Puisque vous le souhaitez, l'Insee s'engage à effacer définitivement ces informations.*
- Oui ☞ *Faire dater et signer ce formulaire par le répondant.*

Date : | | | 2005
 jour mois année

Signature :

3. Lettre-avis et brochure de présentation de l'enquête

Modèle de lettre avis de l'enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles (ERFI, ex GGS)

Objet : Etude statistique sur les relations familiales et intergénérationnelles

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et l'Institut national d'études démographiques (INED) réalisent une importante enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles auprès de personnes résidant en France métropolitaine.

Plusieurs pays européens se sont concertés pour mener une grande enquête internationale sur les questions de la famille. En effet, en l'espace de trente ans, la famille a connu des changements importants en Europe. Les unions et les naissances hors mariage sont ainsi de plus en plus fréquentes. C'est aussi le cas des recompositions familiales. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les familles à 4 ou même 5 générations ne sont plus rares. Toutes ces évolutions sont susceptibles de modifier les relations qui se nouent au sein des familles, entre conjoints et entre générations.

A cet effet, un échantillon de 16 000 logements a été tiré au hasard sur l'ensemble du territoire métropolitain. Votre logement est l'un d'entre eux.

Monsieur/Madame _____, enquêteur(rice) de l'INSEE, prendra prochainement contact avec vous. Il/elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

La participation de votre foyer à cette étude est fondamentale, pour la qualité des résultats. Soyez assurés, comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Je suis persuadé que vous aurez à cœur de faciliter la tâche de ma collaboratrice et que vous lui réserverez le meilleur accueil.

D'avance je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2005X724AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2005.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et à l'Institut National des Etudes Démographiques (INED).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Site du CNIS : <http://www.cnis.fr>

Qu'est-ce que l'Ined ?

L'Institut national d'études démographiques est un organisme de recherche public qui étudie les populations de la France et des pays étrangers. Il suit les naissances, les décès, les unions, les séparations, les migrations, etc.

L'Ined analyse le Recensement de la Population ou l'état civil. Il produit également ses propres données grâce à son service d'enquêtes. Il s'associe régulièrement à l'Insee pour réaliser de grandes enquêtes.

L'Ined informe le grand public sur les questions de démographie. Au niveau national et international, il diffuse les résultats de ses recherches en publiant une revue scientifique Population et un bulletin mensuel Population & sociétés, déchargeable sur Internet.

Ined - 133, boulevard Davout - 75980 PARIS CEDEX 20
Tél. : 33(0)1 56 06 20 00 - <http://www.ined.fr/>



<http://www.erfined.fr>

Qu'est-ce que l'Insee ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Les travaux de l'Insee s'adressent à un large public : journalistes, entreprises, enseignants, étudiants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, associations ou particuliers.

Insee - 18, boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 33(0)825 889 452 - <http://www.insee.fr/>

Votre logement a été sélectionné pour participer à une étude de l'Ined en collaboration avec l'Insee

Que deviennent les données collectées par l'Ined et l'Insee ?

Pour assurer une collecte des données fiable, l'Insee et l'Ined ont l'habitude d'interroger les personnes à leur domicile. Mais les données recueillies sont rigoureusement anonymes et servent seulement à établir des statistiques.

Conformément à la loi du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique, l'Ined et l'Insee ne peuvent communiquer à quiconque les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique.

Pour en savoir plus...

Cette étude s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 18 à 79 ans et concerne toutes les situations familiales : en couple ou célibataire, avec ou sans enfants, avec ou sans emploi

Comment avez-vous été choisi ?

16 000 logements de la France métropolitaine ont été tirés au hasard parmi les adresses dont dispose l'Insee suite au recensement de la population de 1999.

L'ensemble des personnes interrogées sera représentatif de la population âgée de 18 à 79 ans.



A quoi servira l'enquête ?

Les pouvoirs publics pourront s'appuyer sur ces résultats pour mettre en place de nouvelles mesures en faveur des familles, de l'enfance ou des personnes âgées.

La comparaison internationale permettra de mieux mesurer l'efficacité des politiques familiales.



Quel est le thème de l'étude ?

Il s'agit de décrire les situations familiales dans toute leur diversité et, notamment, les relations qu'on entretient avec ses parents, enfants, petits-enfants et beaux-enfants.

Pourquoi vit-on seul ou en couple, avec ou sans ses parents ?

Est-ce une question d'âge, de situation professionnelle ?
Est-ce un choix ou une contrainte ?

Qu'est-ce qui encourage ou décourage d'avoir ou d'adopter des enfants ?

La situation de couple, les contraintes matérielles et financières, les possibilités de garde, les aides publiques ?

Quelle est l'importance de l'entraide familiale ?

Est-elle liée à l'allongement de la durée de vie, aux difficultés des jeunes à s'installer (emploi, logement, etc.), aux contraintes de revenu, à la distance géographique ?

Les femmes et les hommes sont-ils impliqués de la même manière dans la vie familiale, domestique, professionnelle, dans l'aide aux parents ?



Pour répondre à toutes ces questions, il est très important d'interroger des personnes dont les situations familiales, professionnelles, d'âge ou de sexe sont différentes.

Une enquête internationale

D'un pays à l'autre, la vie familiale et les relations entre les générations s'organisent différemment en fonction de la situation économique, de l'engagement de l'État et des systèmes de valeurs.

Pour comprendre ces différences, la Commission européenne de l'Onu pour l'Europe (<http://www.unecsc.org>) a lancé une enquête internationale comparative, « Generations and Gender Survey » (GG5), dont la présente étude fait partie.

Plusieurs pays sont concernés : France, Italie, Belgique, Allemagne, Autriche, Pologne, Hongrie, Russie, Géorgie, Japon, etc.



Quels sont les partenaires de cette étude ?

L'Ined et l'Insee réalisent cette enquête avec le concours des directions d'études des ministères du travail et de la Santé (Dares et Dress), des caisses d'allocation familiale et d'assurance vieillesse (Cnaf et Cnav) et du conseil d'orientation des retraites (Cor).

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à votre enquêteur Insee

